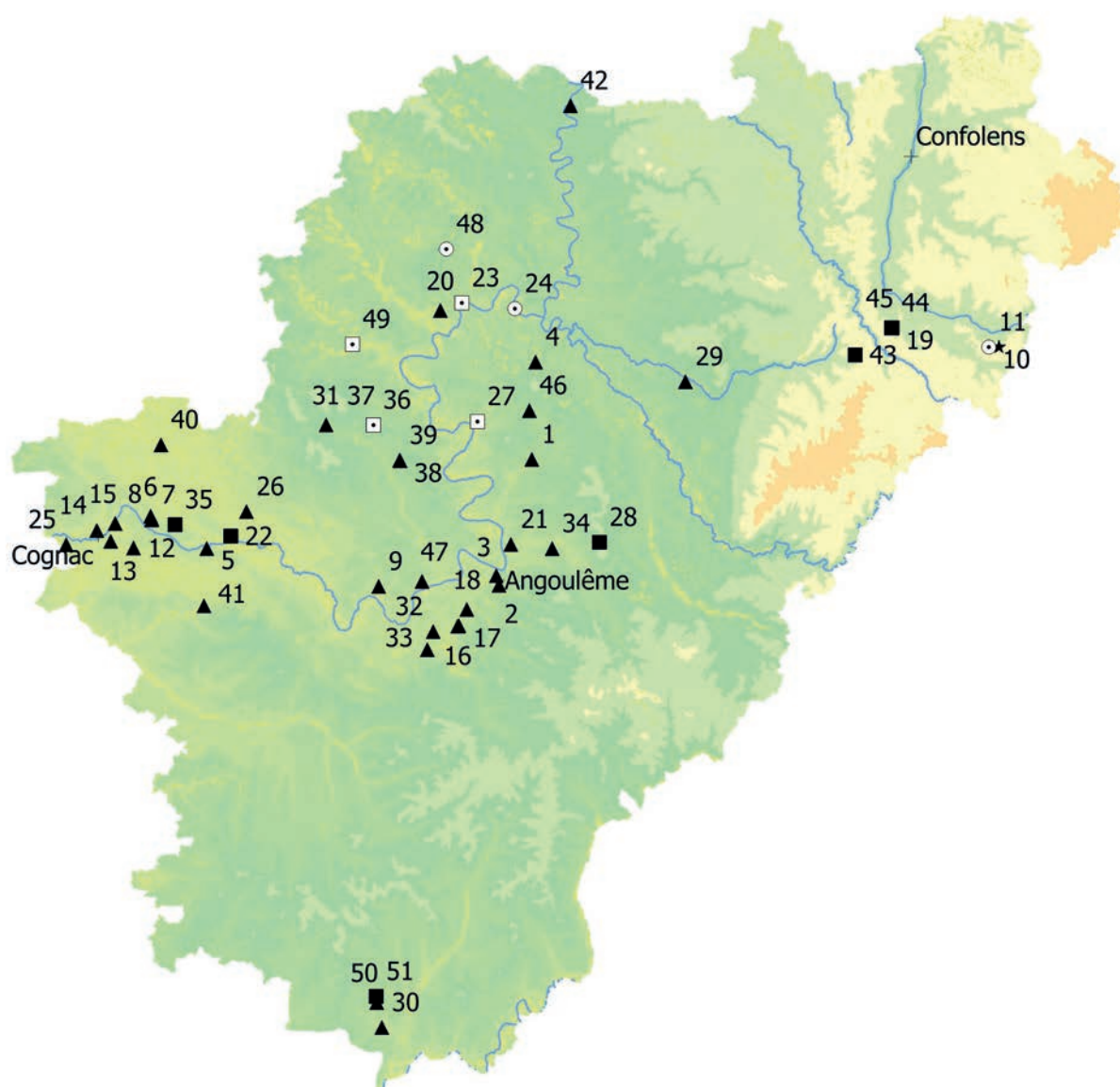


NOUVELLE-AQUITAINE CHARENTE

BILAN SCIENTIFIQUE

Travaux et recherches archéologiques de terrain

2 0 2 1



- ▲ diagnostics
- fouilles préventives/suivis
- fouilles programmées/sondages
- prospections diverses/analyses/APP/autres études
- ★ PCR



0 10 20 km

N°						N°	P.
207669	ANAIS	Churet	BRUNIE David	INRAP	OPD	1	38
207635	ANGOULÊME	Belle-vue	BAKKAL-LAGARDE Marie-Claude	INRAP	OPD	2	38
207405	ANGOULÊME	33 rue Saint-Ausonne	BRUNIE David	INRAP	OPD	3	38
207612	AUSSAC-VADALLE	Carrière de la Forêt de la Boixe, phase 2B	MOUTARDE Bénédicte	INRAP	OPD	4	39
207564	BOURG-CHARENTE	Rue de Landolle, Les Bernardières	BAKKAL-LAGARDE Marie-Claude	INRAP	OPD	5	39
207493	BOUTIERS-SAINT-TROJAN	La Grande Terre	BAKKAL-LAGARDE Marie-Claude	INRAP	OPD	6	39
207468	BOUTIERS-SAINT-TROJAN	Église Saint-Trojan	MONTIGNY Adrien	INRAP	OPD	7	40
207455	BOUTIERS-SAINT-TROJAN	Saint-Trojan, rue du Planty	MONTIGNY Adrien	INRAP	OPD	8	40
207505	CHAMPMILLON	Église Saint-Vincent	MONTIGNY Adrien	INRAP	OPD	9	40
207063	CHASSENON	De Cassinomagus à Chassenon	SICARD Sandra	COL	PCR	10	41
207507	CHASSENON	Prospection	PELPEL Laurent	BEN	PRD	11	41
207451	CHÂTEAUBERNARD	La Doue	BAKKAL-LAGARDE Marie-Claude	INRAP	OPD	12	41
207478	COGNAC	Rues de Montesquieu et de l'Hôpital	BRUNIE David	INRAP	OPD	13	42
207536	COGNAC	Rue de la Groie	GUILLIN Sylvain	INRAP	OPD	14	42
207614	COGNAC	10 Place de la Salle Verte	LOEUIL Pascal	INRAP	OPD	15	43
207656	COURONNE (LA)	Rue de la Libération	BAKKAL-LAGARDE Marie-Claude	INRAP	OPD	16	43
207521	COURONNE (LA)	Le Bourg, place de la Gare	MONTIGNY Adrien	INRAP	OPD	17	43
207611	COURONNE (LA)	Route de Breuty, Le Joco	MOUTARDE Bénédicte	INRAP	OPD	18	44
207424	EXIDEUIL	Maison Neuve, Grands Prés, Renfermes, RN 141 (lot 2-AF6)	KEROUANTON Isabelle	INRAP	FP	19	44
207623	FOUQUEURE	Le Bourg, rue du Petit Mairat	LECONTE Sonia	INRAP	OPD	20	46
207452	GOND-PONTOUVRE	Rue Jean Moulin, les Prés Négriers	CONNET Nelly	INRAP	OPD	21	47
207563	JARNAC	Quai du fleuve Charente	LETUPPE Jonathan	EP	FP	22	47
207510	LUXÉ	La Terne	PEIGNOT Sasha	BEN	SD	23	48
207579	MANSLE	Les Étroits, fleuve Charente	PEIGNOT Sasha	BEN	PMS	24	49
207470	MERPINS	Rue du château	MAITAY Christophe	INRAP	OPD	25	49
207552	MÉTAIRIES (LES)	La Tenaie, champ du Four et de la Ligne	LOEUIL Pascal	INRAP	OPD	26	51
207508	MONTIGNAC-CHARENTE	Tour maitresse et place Taillefer	PELLETIER Baptiste	DOC	SD	27	52
207557	MORNAC	Les Grands Champs	BEC-DRELON Noisette	EP	FP	28	53
207495	PINS (LES)	Route des Garennes, Le Puy	CONNET Nelly	INRAP	OPD	29	55
207504	RIOUX-MARTIN	Le Bourg	GUILLIN Sylvain	INRAP	OPD	30	56
207613	ROUILLAC	Loumeau-Massicote	BRUNIE David	INRAP	OPD	31	56
207502	ROULLET-SAINT-ESTÈPHE	Les Chaumes, lot 1	BAKKAL-LAGARDE Marie-Claude	INRAP	OPD	32	56
207450	ROULLET-SAINT-ESTÈPHE	Rue Pierre Martin Fouillouse	MAITAY Christophe	INRAP	OPD	33	57
207492	RUELLE-SUR-TOUVRE	Le Plantier du Maine Gagneau II	AUDÉ Valérie	INRAP	OPD	34	57
207638	SAINT-BRICE	Abbatiale de Châtres – restauration du choeur	MONTIGNY Adrien	INRAP	FP	35	58
207583	SAINT-CYBARDEAUX	Le sanctuaire des Bouchauds	CARPENTIER Lucie	COL	FPR	36	58
207500	SAINT-CYBARDEAUX	Le théâtre des Bouchauds	EPHREM Brice	EP	FPR	37	59
207551	SAINT-GENIS-D'HIERSAC	Chemin du Clou	LOEUIL Pascal	INRAP	OPD	38	59
207673	SAINT-GENIS-D'HIERSAC	Le Clou II	LOEUIL Pascal	INRAP	OPD	39	60
207465	SAINTE-SEVÈRE	Forêt de Jamac, phases 3 et 4	BAKKAL-LAGARDE Marie-Claude	INRAP	OPD	40	60
207520	SEGONZAC	Avenue de la Grande Champagne	BAKKAL-LAGARDE Marie-Claude	INRAP	OPD	41	60
207544	TAIZÉ-AIZIE	Chemin des Romains	BRUNIE David	INRAP	OPD	42	60
207469	TERRES-DE-HAUTE-CHARENTE	Genouillac, Les Fayards	CURÉ Anne-Marie	EP	FP	43	61
207440	TERRES-DE-HAUTE-CHARENTE	Suris, Le Quérois, RN 141 (AF1)	BOUCHET Marion	EP	FP	44	62
207441	TERRES-DE-HAUTE-CHARENTE	La Péruse, Pranzac, RN 141 (AF4)	RECCHIA Johanna	EP	FP	45	64
207682	TOURRIERS	1 Rue de la perroquerie	MARTINS David	INRAP	OPD	46	66
207587	TROIS-PALIS	Place de l'église, rue du Bourg	MONTIGNY Adrien	INRAP	OPD	47	66
207705	TUSSON	Le Petit Dognon	MATHÉ Vivien	SUP	PMS	48	67
207571	VAL-D'AUGE	Bonneville, Le Bras Melon	MAITAY Christophe	INRAP	SD	49	68
207547	YVIERS	34 route de la Plaine, La Couaille	LECONTE Sonia	INRAP	OPD	50	71
207497	YVIERS	3 route du Rassat	MAGUER Patrick	INRAP	FP	51	71

NOUVELLE-AQUITAINE CHARENTE

BILAN SCIENTIFIQUE

Travaux et recherches archéologiques de terrain

2 0 2 1

Antiquité

ANAIIS Churet

Suite à la demande de permis d'aménager par la SAS 3KGB pour la construction d'un lotissement, une opération de diagnostic représentant une superficie de 19 197,59 m², s'est déroulée au mois d'octobre 2021.

Elle a permis la mise au jour des vestiges extrêmement arasés d'un établissement rural en grande partie hors emprise. Installés sur le versant exposé à l'est de la vallée de l'Argence, deux murs, formant angle droit, associés à une petite citerne constituent les

principaux éléments dégagés. Le mobilier bien qu'en faible quantité permet de situer chronologiquement l'ensemble au Haut-Empire romain, sans doute dans le courant du I^{er} siècle ap. J.-C. ou le début du II^e siècle ap. J.-C. Inédits, ces vestiges complètent notre connaissance, déjà importante, de l'occupation du sol de la vallée de l'Argence.

Brunie David

ANGOULÊME Belle Vue

Les sondages n'ont permis la découverte d'aucun vestige anthropique. L'emprise étudiée semble toujours avoir eu un usage agro-pastoral.

Elle s'inscrit aujourd'hui dans une zone en pleine urbanisation.

Bakkal-Lagarde Marie-Claude

ANGOULÊME 33 rue Saint-Ausonne

Suite à la demande anticipée de prescription d'archéologie pour le projet de réhabilitation du 33 rue Saint-Ausone à Angoulême (parcelle CD 862-865), une opération de diagnostic d'une superficie de 1 792,8 m², s'est déroulée au mois de janvier 2021. L'opération a permis la mise en évidence d'un remblai homogène

et stérile sur l'ensemble du terrain dont la puissance varie de 1 m à 2,70 m. La présence de sépultures d'époque médiévale dans ce secteur de la ville n'a pu être confirmée.

Brunie David

AUSSAC-VADALLE

Carrière de la Forêt de la Boixe phase 2B

Le diagnostic mené à Aussac-Vadalle sur la phase 2B du projet d'extension de la carrière de la Forêt de la Boixe, fait suite à une première opération de diagnostic réalisée sous la direction de V. Audé (INRAP) en 2017. L'emprise du diagnostic de 34 000 m² s'assied sur le plateau calcaire du Kimméridgien inférieur débité en petites plaquettes à bancs peu épais. La couverture sédimentaire est presque inexistante et consiste en altérites argileuses mêlées à des plaquettes remontées par les labours et colluvionnées.

Treize tranchées ont été ouvertes et n'ont permis de mettre au jour que les vestiges d'ornières du chemin de la Croisée à Nanclars présent sur le cadastre napoléonien et cultivé depuis 1975. Il n'est pas conservé dans toutes les tranchées et avait déjà été mis en évidence en 2017 (Audé 2017).

Malgré un environnement archéologique relativement riche à la marge des forêts de la Boixe et de la Braconne où sont recensés nombre de mégalithes néolithiques et sites liés à l'activité sidérurgique, notamment à l'époque médiévale, les résultats de cette opération, comme en 2017, sont bien décevants. Au regard de la situation topographique et de la forte érosion des sols, cet état de fait n'est sans doute pas étonnant. Toutefois, pour les phases de diagnostic à venir, rien n'exclut dans ce contexte la possibilité de rencontrer des vestiges excavés, des formations karstiques qui pourraient jouer le rôle de piège, et ponctuellement, surtout au sud des parcelles, la préservation de quelques séquences porteuses.

Moutarde Bénédicte

*Protohistoire,
Moyen Âge*

BOURG-CHARENTE

Rue de Landolle, les Bernardières

La parcelle étudiée s'étend entre 40 et 150 m au sud-est de l'église romane de Bourg-Charente dont elle est séparée par une rue terrassée en déblai, visible sur le cadastre de 1849.

Trois périodes ont été perçues au cours de cette opération. Le mobilier protohistorique n'a pu être mis en relation avec des structures synchrones du fait de la présence de la nécropole au-dessus.

Il semble que cet horizon, apparemment en place au droit d'un sondage manuel, soit partiellement remanié par les creusements pour les inhumations au sein d'une nécropole médiévale en relation avec

l'église romane et le prieuré de Bourg-Charente situés juste au nord-est.

Les rares tessons du haut Moyen Âge pourraient révéler une origine funéraire dès cette époque, avec un important développement au cours de la période médiévale, suivi d'un oubli total à l'époque moderne. En l'état actuel de nos recherches documentaires aucune source n'en fait état.

Quelques structures agraires, fosses d'arbres et des fossés parcellaires, non orientés comme le bourg médiéval, complètent cet ensemble.

Bakkal-Lagarde Marie-Claude

BOUTIERS-SAINT-TROJAN

La Grande Terre

Ce diagnostic archéologique réalisé sur une parcelle située au lieu-dit la Grande n'a pas permis la découverte de vestiges ou d'indices anthropiques. Cette parcelle, semble avoir toujours eu une fonction agropastorale. Nous ignorons de quel domaine antique

elle dépendait, soit de celui découvert au lieu-dit les Sablons ou un autre plus au nord-est, la parcelle étant limitrophe aux deux.

Bakkal-Lagarde Marie-Claude

BOUTIERS-SAINT-TROJAN

Église de Saint-Trojan

Cette intervention est liée au projet de restauration de l'église Saint-Trojan. Cette église est située dans l'actuel bourg de Saint-Trojan à l'est de la commune de Boutiers-Saint-Trojan. Il s'agit d'une démarche de diagnostic anticipé avant définition du projet de restauration porté par la commune de Boutiers-Saint-Trojan suite à l'étude préalable effectuée en 2019 par Denis Dodeman ACMH. L'église Saint-Trojan est inscrite à l'inventaire supplémentaires des Monuments Historiques depuis le 16 octobre 1952.

Ce diagnostic, concernant une emprise de 1 640 m², a été mené par deux à trois agents de l'INRAP du 27 janvier au 2 février 2021. Cinq sondages de dimensions variables ont été effectués à l'aide d'une pelle hydraulique de 5 tonnes dotée d'un godet de curage de 1,50 m. Les décapages ont été effectués par passes plus ou moins fines jusqu'au substrat rocheux.

L'implantation des sondages a été déterminée lors d'une réunion préalable durant laquelle la zone d'intervention a, de fait, été réduite de manière à laisser l'accessibilité à des habitations. Ces sondages ont été répartis au nord, à l'ouest et au sud de l'église. À une exception près, ils ont été implantés au contact de l'édifice. Les cinq sondages réalisés lors de ce diagnostic ont permis d'atteindre le terrain naturel en plusieurs endroits à des profondeurs variant de 10 à 70 cm.

Sans surprise au regard du contexte archéologique, plusieurs structures funéraires, sépultures et réductions, ont été mises au jour en différents points de l'emprise. Elles s'accompagnent d'autres structures fossoyées dont la fonction n'a pas pu être déterminée.

L'un des apports de cette opération est la mise en évidence d'une occupation antérieure aux parties les plus anciennes de l'église Saint-Trojan, c'est-à-dire au XI^e siècle. Ce point est conforté par la mise au jour de quelques tessons de céramique dont les datations s'échelonnent du VII^e au XI^e siècle.

Au nord de l'église, différentes structures archéologiques, essentiellement des sépultures, sont creusées dans le substrat calcaire qui apparaît ponctuellement à une dizaine de centimètres de profondeur.

Certains vestiges se situent directement au contact des élévations de l'église Saint-Trojan et dans certains cas passent sous les maçonneries. À l'ouest de l'église, des sépultures apparaissent dès 30 cm de profondeur et se répartissent sur au moins trois niveaux. Au sud, des sépultures sont également présentes sur au moins trois niveaux mais elles apparaissent à partir de 60 cm de profondeur.

Montigny Adrien

BOUTIERS-SAINT-TROJAN

Saint-Trojan, rue du Planty

Cette intervention est liée à un projet de construction d'une maison individuelle en bordure du bourg de Saint-Trojan sur la commune de Boutiers-Saint-Trojan. L'emprise se situe à environ 60 m de l'église Saint-Trojan dont une partie des élévations est attribuable au XI^e siècle.

Ce diagnostic, concernant une emprise de 690 m², a été mené par deux agents de l'INRAP les 25 et 26 janvier 2021. Trois sondages de dimensions variables, représentant une surface de 49,60 m², ont

été effectués à l'aide d'une pelle hydraulique de 6,5 t dotée d'un godet de curage de 1,50 m.

Ces trois sondages ont été menés jusqu'au substrat rocheux sur l'intégralité de leur surface ; celui-ci apparaissant à des profondeurs variant de 25 à 65 cm. Aucune structure archéologique ni aucun élément de mobilier n'a été mis au jour.

Montigny Adrien

CHAMPMILLON

Église Saint-Vincent

Cette intervention est liée au projet de restauration de l'église Saint-Vincent, église paroissiale de Champmillon. Au regard d'une demande anticipée par la commune de Champmillon, le Service régional

de l'archéologie a prescrit un diagnostic concernant les abords de l'église Saint-Vincent. Cette église est classée au titre des monuments historiques depuis le 23 mars 1904.

Ce diagnostic, concernant une emprise de 1 350 m², a été mené par deux à trois agents de l'INRAP du 15 au 22 mars 2021. Sept sondages de dimensions variables ont été effectués à l'aide d'une pelle hydraulique de 8 t. Ces sondages ont été répartis tout autour de l'église, de façon à documenter l'ensemble de l'emprise prescrite, en fonction de l'espace disponible et de différentes contraintes.

Ces sept sondages ont permis de collecter des informations relatives au terrain sur lequel l'église Saint-Vincent a été érigée, à l'église en elle-même et au cimetière paroissial qui l'entourait.

Le substrat calcaire a ainsi été atteint dans cinq sondages à des altimétries relativement homogènes, proches de 54 m NGF soit à des profondeurs allant de 70 cm à 1,20 m. Il apparaît que le substrat a été mis à nu et probablement aplani pour la construction de l'église. En effet, aucune trace de niveau d'altération de la roche calcaire ou de terre végétale n'a été observée. Les bases des murs de l'église ne présentent pas de réelles fondations, ce sont des blocs de parement soigneusement dressés qui reposent directement à la surface du substrat.

Concernant l'église, au regard des bases de murs observées dans les différents sondages, il semble qu'elle ait été construite en une seule phase pour ce qui concerne son plan général. Comme cela a déjà été souligné par différents auteurs, les élévations ont en revanche connu de profondes transformations comme la construction d'une file de coupoles qui n'était pas prévue initialement.

Si des fûts de colonne montraient une reconstruction du chevet, ce diagnostic a permis de mettre en évidence un état intermédiaire de cette partie de l'édifice. Cet état pose encore question notamment au niveau du plan intérieur du chœur.

Les différents sondages ont également permis de documenter le cimetière qui entourait l'église. Ces sépultures, généralement bien conservées, sont de différents types et apparaissent à des profondeurs variant de 10 à 90 cm.

De façon anecdotique, il convient de signaler la présence d'une très probable sépulture double.

Montigny Adrien

Antiquité,
Haut Moyen Âge

CHASSENON

De Cassinomagus à Chassenon

Genèse, mutations et réseaux

du I^{er} s. av. J.-C. au Xe s. ap. J.-C.

Cf. rubrique Projets collectifs de recherche

Sicard Sandra

CHASSENON

Prospection recherche diachronique

Notice non parvenue.

Pelpel Laurent (BEN)

CHATEAUBERNARD

La Doue

Ce diagnostic archéologique réalisé dans un secteur archéologique sensible, à la Doue commune de Châteaubernard, a permis la découverte de traces ténues d'un fossé parcellaire ancien qui ne correspond pas à l'orientation à 21° est des fossés parcellaires antiques observés au Mas de la Cour à 100 m à l'ouest, ni à celle du cadastre de 1820. Sous toutes réserves, il

pourrait s'agir d'une limite de la fin de l'Antiquité tardive ou du haut Moyen Âge ?

Le diagnostic a documenté l'information relative à la couverture sédimentaire.

Bakkal-Lagarde Marie-Claude

COGNAC Rues Montesquieu et de l'Hôpital

En périphérie sud-ouest de la ville de Cognac, les terrains concernés par le projet de réaménagement du site de l'ancien hôpital et l'extension du lotissement du Fief aux Dames, d'une superficie voisine de 13 ha ont fait l'objet d'un diagnostic archéologique à la fin de l'hiver 2021.

L'opération de diagnostic a permis la caractérisation d'un complexe pédosédimentaire que quelques rares vestiges mobiliers rapportent aux périodes néolithique et protohistorique. Une datation 14C réalisée dans ce niveau a permis de dater une phase de fonctionnement de ce pédocomplexe du néolithique final. Ces résultats complètent d'autres données acquises lors d'opérations de diagnostic dans ce secteur du Cognacais, par exemple à Genté (Maguer, 2021) et au nord de Cognac (Guillin, 2021). L'opération a

également permis la caractérisation d'une occupation au cours du Paléolithique moyen. Les vestiges mis au jour, essentiellement lithiques, sont conservés sur une superficie de près de 9 000 m², à la faveur d'une dépression scellée rapidement par une importante sédimentation éolienne. Certains éléments permettent de proposer prudemment un rattachement de ce site au Paléolithique moyen ancien, peu documenté dans le contexte régional.

Brunie David

- Guillin, 2021
- Guillin S. : *Nouvelle Aquitaine, Charente, Cognac, rue de la Groie*, rapport de diagnostic, Poitiers, Inrap, NA&OM, 2021, p.
- Maguer, 2021
- Maguer P. : *Nouvelle Aquitaine, Charente, Genté, La Combe des Gourdins*, rapport de diagnostic, Poitiers, Inrap NA&OM, 2021, 58 p.

COGNAC Rue de la Groie

Cette opération archéologique prescrite par les services de l'État portait sur deux parcelles d'environ 3 ha à Cognac, rue de la Groie.

À l'issue de l'opération archéologique, de nombreuses structures ont pu être mises au jour.

Elles se situent dans un des nouveaux quartiers des années 50 : celui de Crouin. La toponymie même de « Crouin » vient de sa situation géographique, en hauteur, sur un promontoire. Effectivement, le quartier est bien enclavé entre l'Antenne au nord et la Charente au sud.

Trente sondages ont été ouverts sur l'ensemble des deux parcelles représentant environ 7,5 % de taux d'ouverture.

La première parcelle diagnostiquée est la parcelle 158, la plus au nord où 12 tranchées ont été ouvertes. Celles-ci n'ont livré qu'une seule structure archéologique et seuls des silex résiduels taillés par l'Homme pourraient éventuellement confirmer une occupation, à priori, du Paléolithique moyen.

Dans la seconde parcelle, dix-huit tranchées ont été mises en œuvre sur un peu plus des 1,4 ha.

Parmi les tranchées ouvertes, certaines se sont révélées positives et ont permis de circonscrire six zones d'études qui ont amené à conclure que, exceptées des fosses « profondes » à l'extrémité ouest

de l'emprise, l'essentiel de l'occupation se développe à l'est et, a minima, sur une surface d'environ 6 000 m².

Cette occupation se caractérise par la présence de TP, fosses, blocs calcaires et par un fossé mais qui pourrait être un peu plus récent ; une faible présence de mobilier archéologique sur l'ensemble du site étant aussi à souligner.

La majorité des trous de poteaux n'a pas permis, au seul stade du diagnostic, d'entrevoir des formes de bâtiments ou autres structures d'habitat.

Un petit ensemble dans la zone 5 est sorti du lot avec une probable hutte dont la mise au jour d'un silex paléolithique permet d'assurer la présence de l'Homme dès cette période.

De même, la datation par 14 C d'un os de cerf dans une fosse profonde et les quelques éléments lithiques mettent en exergue une autre occupation plus récente du Néolithique moyen.

L'étude géomorphologique du site a aussi permis de différencier ces périodes notamment avec l'existence sur l'ensemble du site d'un paléosol (Bt) marquant le Néolithique. Les structures s'ouvrant dans ce paléosol sont, de facto, au moins, néolithiques ; celles s'ouvrant dans les loess pourraient être paléolithiques.

Guillin Sylvain

COGNAC

10 Place de la Salle verte

Le diagnostic mené au 10 place de la Salle Verte sur une surface de 12 000 m² a mis en évidence une partie du couvent des Cordeliers hors les murs qui s'implante sur le plateau dans la seconde moitié du XIII^e siècle avant sa destruction lors de la Fronde en novembre 1651. Une zone d'inhumation a été mise au jour, ainsi que de nombreux murs qui participent au couvent, un chemin qui semble perdurer du XIII^e au XX^e siècle et enfin un imposant puits. Au pied du plateau, c'est une plateforme de pierres et de terres peut-être reliée par un petit canal à la rivière Charente qui semble s'étaler pratiquement au pied du plateau où se trouve

l'occupation médiévale. Sa fonction est incertaine mais il peut s'agir d'un quai ou de la plateforme d'un moulin. Enfin, le haut Moyen Âge est représenté par un petit fossé. Au plus près de la rivière, sous le parking actuel, un petit aménagement de berge du XIII^e siècle a été aperçu dans les dépôts alluvionnaires ainsi qu'un ensemble de tranchées comblées récemment qui participent peut-être à un jardin paysagé aménagé entre la seconde partie du XIX^e siècle et la première partie du XX^e siècle.

Loeuil Pascal

LA COURONNE

Rue de la Libération

Ce diagnostic archéologique, rue de la Libération, dans un secteur archéologique mal documenté a fourni de rares données anthropiques. Les tranchées réalisées ont permis d'appréhender que la couverture sédimentaire de très faible épaisseur n'a pas permis la

préservation de vestiges. Deux fosses d'extraction ont été découvertes rappelant celles mises au jour rue du Stade, parcelle contiguë de l'assiette de l'emprise.

Bakkal-Lagarde Marie-Claude

LA COURONNE

Le Bourg, Place de la gare

Cette intervention est liée au projet d'aménagement d'un pôle d'échange multimodal sur la commune de La Couronne. La prescription fait suite à une démarche de diagnostic anticipé.

Ce diagnostic, concernant une emprise de 13 257 m², a été mené par deux agents de l'INRAP du 29 au 31 mars puis du 6 au 8 avril 2021. Douze sondages de dimensions variables ont été effectués, sur une emprise réduite à 7 000 m², à l'aide d'une pelle hydraulique de 20 tonnes. Ils ont été réalisés en fonction des diverses contraintes liées à une intervention en zone de voirie en contexte urbain. Ces contraintes correspondent notamment à une nécessité

de maintenir l'accès à des bâtiments, tels qu'une maison médicale et des aménagements de la SNCF, ainsi qu'à la présence de nombreux réseaux.

Les douze sondages réalisés lors de ce diagnostic ont permis d'atteindre le terrain naturel à une altitude constante. Ce point s'explique par d'importants terrassements liés à l'activités ferroviaires du lieu. En conséquences les seuls niveaux et structures observés sont postérieurs à ces terrassements et uniquement liés à l'activité ferroviaire et au réaménagement de l'emprise en espace public.

Montigny Adrien

LA COURONNE

Route de Breuty, le Joco

Le diagnostic mené à La Couronne au lieu-dit le Jonco, route de Breuty, en amont d'un projet de lotissement, a été l'occasion d'aborder un secteur récemment loti, près du hameau de Breuty situé dans la vallée de la Charreau à une dizaine de kilomètres d'Angoulême. La commune de La Couronne a un patrimoine archéologique riche et diversifié, toutes périodes confondues. Au plus près de l'emprise prescrite, la découverte de sarcophages et d'une fibule dans l'un d'eux fut signalée en 1904. Des éléments d'industrie lithique sont mentionnés dans la vallée à Breuty en 1868.

L'emprise se situe sur la moitié du versant nord du plateau de Mognac et s'assied sur l'étage inférieur du Turonien composé de calcaires blancs tendres, de calcaires argileux et de calcaires marneux à huîtres (C3a). L'affleurement calcaire apparaît en fond de fouille entre 0,20 et 0,40 m sous le sol actuel. Il se présente sous la forme de bancs calcaires tendres griffés au sud du terrain et témoignant d'un violent sous-solage qui aura certainement activé l'érosion des sols dont la mécanique était d'emblée assurée par la pente du versant et la nudité des terrains au moins depuis la première moitié du XIXe siècle. Ensuite se développe, sur une vingtaine de centimètres d'épaisseur tout au plus, des colluvions grossières et sans doute assez récentes, composées d'argile marneuse beige avec d'abondants cailloux et cailloutis calcaires roulés. Elles sont alimentées par l'érosion de l'affleurement calcaire et témoignent d'une absence de sol lors de leur développement. Enfin sur 15 à 20 cm d'épaisseur à peine, l'horizon pédologique actuel se caractérise par un limon argileux calcaire brun avec de nombreux clastes calcaires roulés d'un module moyen inférieur à 3 cm.

L'exploitation de la parcelle en jardin aura donc permis de maintenir un sol.

Sept tranchées ont été ouvertes et ont permis de mettre en évidence six fosses de plantation d'époque contemporaine, un fossé parcellaire et quatre fosses sépulcrales antérieures au fossé qui recoupe l'une d'entre elles. L'une d'elles a été intégralement fouillée et a permis le prélèvement d'un échantillon dentaire daté par radiométrie entre la fin du IXe et la fin du Xe siècle. L'individu est un sujet féminin déposé sur le dos, tête à l'ouest, les jambes en extension, les bras repliés et les mains ramenées sur la clavicule gauche, sans dépôt ni parure. Une autre sépulture a été partiellement fouillée dans le fond de laquelle, à l'ouest, ont été retrouvées des dents de lait et premières molaires appartenant à un enfant entre 4 et 7 ans. Ces sépultures alto-médiévales appartiennent à un ensemble funéraire dont on peine à cerner l'extension, si ce n'est la limite septentrionale, mais qui s'étend très probablement à l'est et à l'ouest de l'emprise. Il est possible que ce petit groupe d'inhumés fasse partie d'un plus vaste ensemble, cimetière rural ou nécropole, auquel il est tentant de rapprocher les sarcophages découverts à la fin du XIXe siècle. Malheureusement, ce diagnostic archéologique ne suffira pas à l'attester, non plus qu'une expertise plus poussée, puisque celle-ci serait, quoiqu'il en soit, contrainte aux limites exiguës du projet. La difficulté vient aussi du fait que les informations concernant les découvertes anciennes sont lacunaires.

En revanche, il est certain que pour la compréhension de ce secteur prometteur, il conviendra d'y suivre tous les éventuels travaux à venir, car nous n'avons ici apporté qu'une bien petite pierre à l'édifice.

Moutarde Bénédicte

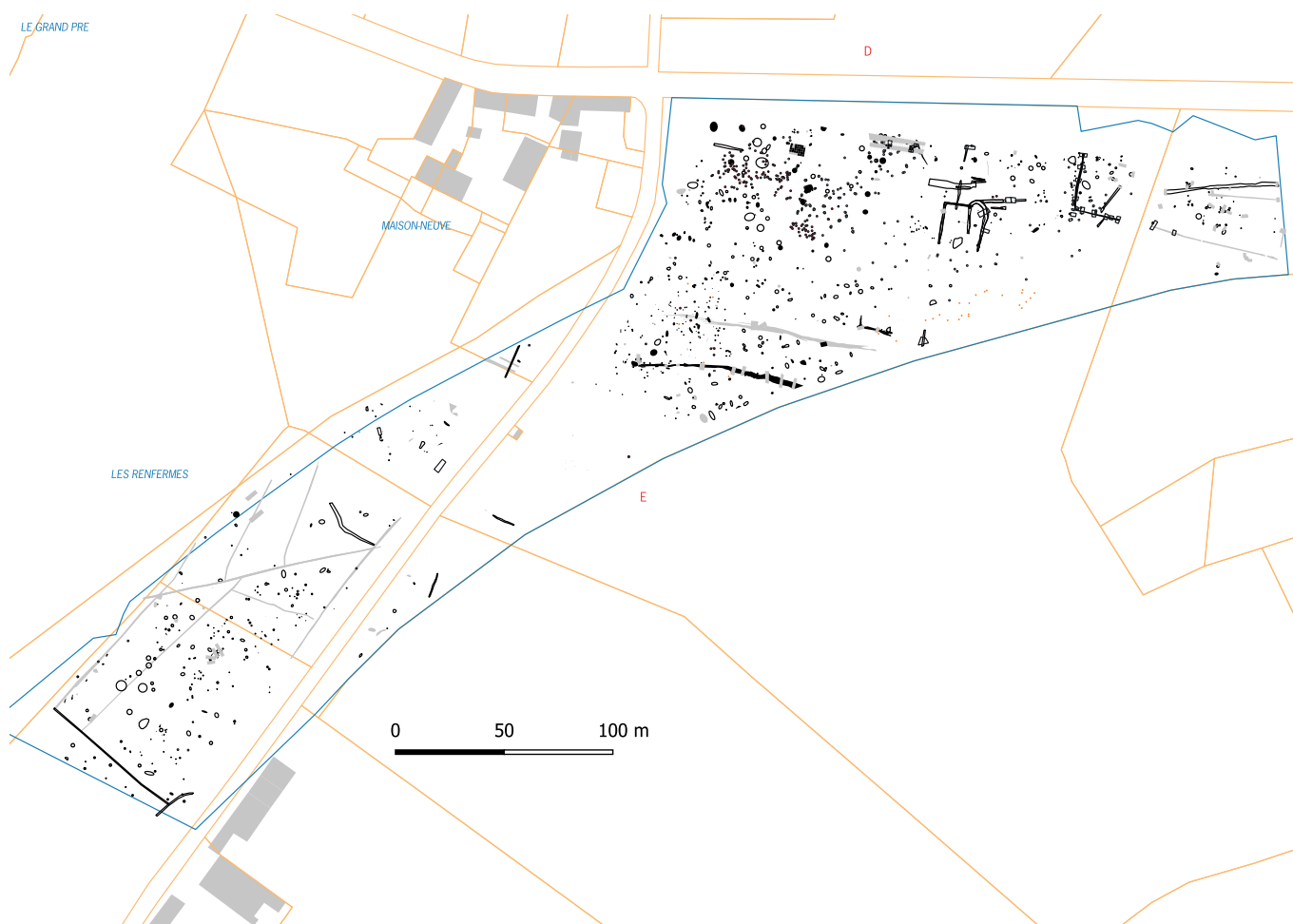
EXIDEUIL

Maison Neuve, Grands Prés, Renfermes, RN141 (lot 2-AF6)

L'opération de fouille s'inscrit dans les aménagements préalables à la mise en 2 x 2 voies de la RN 141. Inscrite au schéma directeur routier national en tant que grande liaison d'aménagement du territoire, la RN 141 est un maillon de la Route Centre Europe Atlantique.

Portion occidentale de la RCEA, la RN 141 relie Saintes à Limoges et constitue l'une des principales liaisons routières transversales entre le Massif central et la côte atlantique.

L'emprise de la fouille est implantée dans le quart nord-est du département de la Charente, en Charente Limousine. C'est un espace de transition entre les hauts plateaux du socle cristallin du Limousin et les bas plateaux calcaires de l'Angoumois, formant l'interfluve entre la Charente et la Vienne. La position de ce secteur, largement sous-documenté par l'archéologie, en fait un secteur particulièrement intéressant d'un point de vue culturel, à la charnière entre plusieurs entités culturelles, toutes périodes confondues.



Exideuil, Les Renfermes, Maison Neuve et Grand Pré, fig.1 : Plan en sortie de fouille, non retravaillé. (DAO : I. Kerouanton)

L'opération de fouille a été prescrite le 9 avril 2019, suite au diagnostic réalisé sous la direction de Bénédicte Moutarde (INRAP), du 14 mai au 26 juillet 2018. Ce diagnostic a été effectué sur un linéaire de 7,5 km, pour un total de 54 ha. 324 tranchées de diagnostic avaient alors été ouvertes et plusieurs sites identifiés.

Le site des Renfermes, Maison Neuve et Grand Pré, objet de la présente fouille, est localisé sur la commune d'Exideuil. Dans ce secteur, le diagnostic avait permis de mettre au jour des vestiges d'occupations protohistoriques (structures fossoyées et mobiliers de l'âge du Bronze moyen et du premier âge du Fer), deux fosses profondes, le tout inscrit dans une séquence sédimentaire, incluant paléosol et colluvions.

L'opération de fouille archéologique s'est déroulée du 24 novembre au 18 décembre 2020, puis du 29 mars au 27 août 2021, sur une superficie totale de 6 ha. La météo hivernale particulièrement humide nous a amené à interrompre l'opération entre la fin décembre et la fin mars, les engins ne pouvant circuler.

Dans cette emprise, qui inclue diverses zones sur lesquelles nous n'avons pu intervenir (routes, réseaux), un total de 4,3 ha ont été ouverts. Marqué par des paléo-vallons aujourd'hui colmatés, le terrain a été

décapé sur des épaisseurs variant d'une quarantaine de centimètres à près d'1,50 m.

Sur le terrain 1228 structures ont été enregistrées (dont 225 annulées après fouille). Seules 311 structures ont pu être fouillées intégralement ou aux trois-quarts, 688 ne l'ont été qu'à moitié, et le reste n'a fait l'objet que de sondages ponctuels.

Il convient en outre d'ajouter à ce décompte, les 391 lots de mobiliers recueillis hors structure.

234 minutes de terrain et quelques 8158 photos ont été réalisées.

Le rapide examen des mobiliers recueilli révèle deux, voire trois, occupations principales, et quelques périodes de fréquentation des lieux vraisemblablement plus légères :

- Mésolithique : cela reste à confirmer, car le seul élément a priori typique serait un triangle scalène. L'examen des esquilles ou micro-éclats recueillis lors du tamisage d'un secteur apportera peut-être un éclairage sur ce point. En tout état de cause, si Mésolithique il y a, il n'est guère en place, remobilisé au sein d'ensembles postérieurs ;

- Néolithique final ou Bronze ancien : un habitat probablement assez conséquent (mobilier céramique et lithique abondant) devait se développer sur la zone la plus haute. La datation devrait pouvoir être affinée

après examen de la céramique (bien qu'elle soit en très mauvais état).

- Fin du premier âge du Fer ou début du second âge du Fer : l'occupation s'étend de part et d'autre de la route qui sépare l'emprise de fouille. Au sud-ouest, seules quelques structures concentraient l'essentiel du mobilier (abondant dans ces structures), dont le comblement final d'une fosse profonde. Un petit bâtiment sur quatre poteaux pourrait être rapporté à cette période d'occupation (vraisemblablement Tène ancienne, comme l'indiquent quelques éléments céramiques, dont un bord festonné). L'occupation se développe également au nord-est. L'examen de la céramique permettra peut-être de vérifier si l'ensemble est synchrone, ou s'il y a un léger décalage chronologique, signe d'un déplacement de l'occupation ;

- À la fin du second âge du Fer, l'occupation pourrait se structurer avec l'implantation de parcellaire agricole. À ce stade, rien ne permet de l'affirmer, mais l'occupation du terroir paraît alors assez légère.

À ces occupations, il faut encore ajouter 33 fosses profondes. À l'heure de la rédaction de cette présente notice, la phase étude de l'opération n'est pas encore engagée et les datations de ces fosses ne peuvent donc être précisées.

Enfin, l'ensemble du terrain est émaillé de réseaux drainants plus ou moins récents.

Kerouanton Isabelle



Exideuil, Les Renfermes, Maison Neuve et Grand Pré,
fig.2 : Une des 33 fosses profondes. (Cliché équipe Inrap)

Haut-Empire,
Haut Moyen Âge

FOUQUEURE

Le Bourg, rue du Petit Mairat

Le projet de construction de deux maisons mitoyennes a entraîné la réalisation d'un diagnostic archéologique, prescrit par le service régional de l'Archéologie de Nouvelle-Aquitaine sur un territoire à fort potentiel archéologique. L'intervention a permis de mettre en évidence les vestiges d'une occupation rurale, matérialisés par 26 structures en creux ainsi qu'un espace funéraire, localisé en bordure d'emprise, à l'extrémité septentrionale du projet. Il est vraisemblable que le site s'étende au-delà de l'espace sondé. Les structures se répartissent, du nord au sud, sur une grande moitié est de l'emprise. Représentées majoritairement par des trous de poteaux, elles

comprennent également quelques fosses. L'indigence du mobilier ne permet pas de dater précisément ces vestiges, ni d'assurer leur contemporanéité. Les quelques éléments céramiques recueillis se réfèrent à l'Antiquité, et plus précisément au Haut-Empire. Toutefois ces derniers sont principalement résiduels.

Parallèlement à ces découvertes, deux sépultures, orientées est/ouest, ont été mises au jour au nord du terrain. Celles-ci n'étaient associées à aucun mobilier. Une datation radiocarbone a permis de les rattacher à la période carolingienne.

Leconte Sonia

GOND-PONTOUVRE

Rue Jean Moulin, les Prés Négriers

L'emprise du projet de construction rue Jean Moulin à Gond-Pontouvre concerne une surface de près d'un hectare située en position de versant sur la rive droite de la Touvre. La séquence sédimentaire superficielle, constituée d'un cailloutis calcaire anguleux emballé dans une matrice argileuse jaune, forme une couche hétérogène d'une puissance d'environ un mètre. Les observations réalisées ont permis de reconnaître, au décroché du versant et du fond de vallée, l'aménagement par des blocs de calcaires volumineux d'une sorte de terrasse permettant de retenir une

partie des terres du versant. L'élément original de cet aménagement est la présence de vestiges céramiques de diverses périodes (de l'Antiquité au Moyen Âge) dans une couche de remblai positionnée à sa base.

Plus bas sur le versant ont été identifiées deux grandes excavations constituant d'anciennes carrières de matériaux qui, au vu des rares éléments présents dans leur remblaiement, seraient d'époque moderne voire contemporaine.

Connet Nelly

JARNAC

Quai du fleuve Charente

Dans le cadre des travaux de confortement des quais de l'Orangerie à Jarnac, le SRA site de Poitiers avait prescrit un diagnostic en 2020. Réalisé par l'INRAP la même année, l'intervention a été écourtée pour des raisons de mise en sécurité du site.

Le quai de l'Orangerie de Jarnac est géré sur une partie par la commune, sur l'autre par le département Charente. Le suivi des travaux a été réalisé sur 111 m linéaires pour la partie communale et 80 m linéaires pour la partie départementale (fig. 1).

Le suivi archéologique lors de la phase des travaux de confortement en 2021 a permis de mettre en évidence la présence de bois (fig.2) servant aux fondations du quai sur la partie communale. Les résultats liés à leur datation sont en attente au moment de la rédaction de la présente notice. Deux ensembles de pannes sablières, parallèles et reliées entre elles à l'aide de barres plates métalliques clouées sur leur face supérieure, ont pu être observés sur quelques mètres. Toutes sont clouées à des pieux dont l'extrémité supérieure a été arasée.

La partie départementale n'a pas livré de pannes sablières, ni de pieux, en raison du faible arasement de la partie maçonnée. Sur les quelques blocs composant la maçonnerie du quai, qui ont été déposés pour être ensuite remis à leur place, nous avons pu observer la présence de marques réalisées à la mine de charbon.

Letuppe Jonathan



Jarnac, fleuve Charente, fig.1 : Archéologue-plongeur en prospection avant la mise en place des palplanches. (Cliché : J. Letuppe)



Jarnac, fleuve Charente, fig.2 : Vue de la structure bois sous le quai (partie communale) (Cliché : J. Letuppe)

LUXÉ La Terne

La découverte via l'imagerie satellite, d'un fossé parallèle à la fortification déjà connue de l'agglomération antique de La Terne a motivé la réalisation d'un sondage exploratoire, permettant d'appréhender la nature de ce fossé et sa datation. Les prospections pédestres et aériennes sur le site sont nombreuses depuis les années 90 mais cette opération, qui s'est déroulée du 12 au 24 août 2021, est la première fouille de la parcelle.

L'essentiel des couches de comblement appartiennent à la première moitié du I^{er} siècle ap. J.-C. ou sont postérieures à cette date et témoignent de deux états du site :

- état 1, le fossé est creusé dans le substrat. On peut peut-être considérer que le creusement d'un trou de poteau à proximité est contemporain. La couche US 008 correspond peut-être à un dernier comblement passif du fossé.

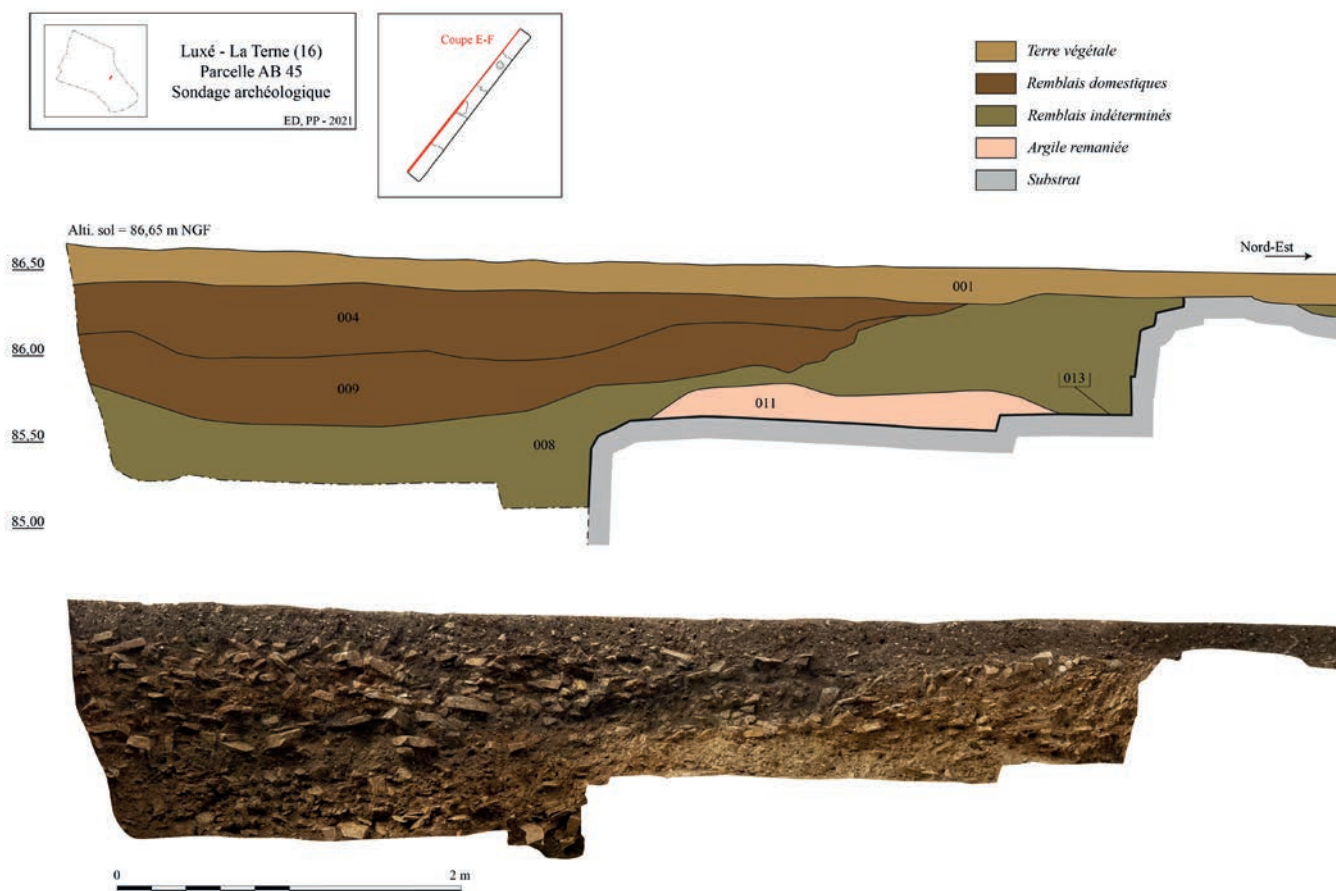
- état 2, le fossé est comblé – peut-être à ras – au plus tôt à la fin de la première moitié du I^{er} siècle ap. J.-C. avec des remblais issus de dépotoirs domestiques (US 004 et 009). La céramique, très homogène, a permis de dater les couches de comblement au plus tôt

de 40 ap. J.-C. Ce comblement est probablement à mettre en lien avec un éventuel réaménagement de la zone, afin de la rendre disponible à la construction ou en tous cas d'effacer son caractère militaire du paysage. Le trou de poteau est rebouché.

La proximité du sondage avec le sanctuaire gallo-romain au nord se ressent de manière inégale à travers le mobilier collecté. Le type de fibule Feugère 4 est



Luxé, La Terne, vue de la fouille en fin de campagne (cliché : P. Peignot)



Luxé, La Terne, vue de la fouille en fin de campagne, coupe nord-ouest du sondage (cliché : E. Demullier, P. Peignot)

rarement trouvée en contexte de sanctuaire, sans que ce ne soit exclu. En revanche, les oboles au casque strié sont régulièrement observées en contexte de sanctuaire.

Enfin, les données archéozoologiques et anthracologiques issues des couches de comblement du fossé ont permis d'ouvrir une fenêtre à l'échelle de l'agglomération sur les pratiques agro-pastorales et sur

le paysage du début du I^{er} siècle ap. J.-C. à La Terne. L'environnement immédiat de l'agglomération semble être représenté par des chênaies et des boisements clairs, ainsi que par des boisements humides. Les bœufs, caprinés, cochons et poulets sont consommés, ainsi que des moules communes marines.

Peignot Sasha

MANSLE

Les Etroits, fleuve Charente

Prospection avec matériel spécialisé

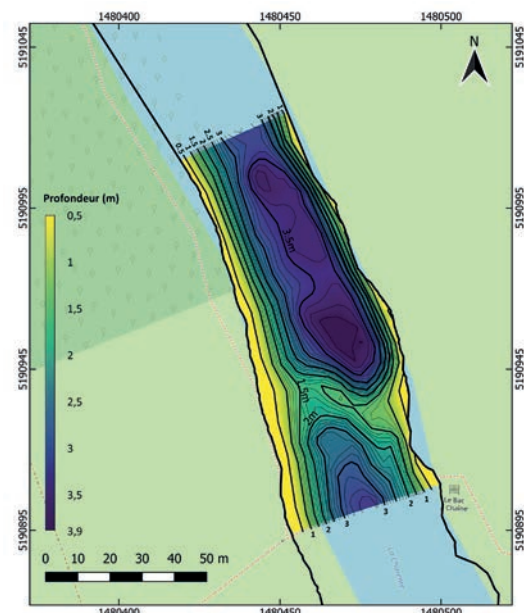
La prospection sonar menée à Mansle dans le lit de la Charente a permis de vérifier l'existence d'un ancien passage à gué.

La proximité avec le lieu de découverte d'une sculpture laténienne en fait un site de premier ordre pour une future opération de prospection subaquatique.

Il s'agira de vérifier la présence d'autre mobilier à proximité et de rechercher d'éventuelles structures : en effet ce seuil peut être d'origine naturelle et utilisé en l'état, d'origine naturelle et aménagé ou d'origine totalement anthropique.

Peignot Sasha

*Mansle, Les étroits, bathymétrie du site issue du sonar
(DAO : F. Gomez, P. Peignot)*



*Protohistoire, Moyen Âge,
Temps modernes*

MERPINS

Rue du Château

Le projet de construction d'une maison individuelle a déclenché la prescription d'un diagnostic archéologique sur la commune de Merpins, à quelques kilomètres au sud-ouest de Cognac, en Charente. L'emprise des travaux d'évaluation est localisée au lieu-dit le Vieux Bourg, le long de la rue du Château, à l'extrémité d'un plateau calcaire dominant la confluence de la Charente et du Né. La prescription de diagnostic concerne l'intégralité de la parcelle AB 161 et porte sur une superficie de 654 m². L'opération de terrain avait pour objectif principal de situer spatialement, d'évaluer

stratigraphiquement et de qualifier d'éventuelles structures archéologiques repérées sur l'emprise du projet, ce dernier étant localisé à proximité de sites archéologiques, tels que l'éperon barré néolithique et protohistorique dit du Camp de Merpins (fig. 1), les ruines du château comtal de Merpins et l'église médiévale Saint-Rémi (fig. 2).

Les quatre tranchées réalisées sur l'emprise du projet représentent une superficie cumulée de 72,71 m², soit 11,12 % de la superficie de la parcelle concernée. Elles ont permis d'observer la stratigraphie



■ rempart protohistorique (EA 16 217 0504)
 ◇ emprise du diagnostic (OA 207470)

Merpins, rue du château, fig. 1 : Vue aérienne du fossé protohistorique barrant l'éperon de Merpins (cliché : É. Bouchet).

générale de l'assiette du projet et de mettre en évidence des traces d'activités humaines datant de la période médiévale et du début de la période moderne. Quelques tessons résiduels témoignent de l'occupation protohistorique située sur le plateau se développant à l'est. Les structures archéologiques impactent environ la moitié de la superficie prescrite, soit environ 300 m², et se poursuivent au-delà des limites de l'emprise.

Les structures repérées au cours de ce diagnostic correspondent presque exclusivement aux tronçons d'un fossé monumental comblé par des remblais. Creusée dans le substrat calcaire du Santonien, cette structure adopte tout d'abord, à l'ouest de l'emprise, un tracé d'orientation sud-ouest/nord-est avant de changer d'orientation pour suivre un axe est/ouest. Seuls les bords méridionaux ont pu être mis en évidence, les bords opposés se situant en dehors de l'emprise des tranchées, voire au-delà de l'emprise prescrite. À partir du profil partiel du fossé observé dans la tranchée n°2 et en tenant compte de l'arrêt du sondage à une profondeur de 2,15 m, une largeur minimale du fossé d'environ 17 à 18 m peut être proposée, pour une profondeur minimale d'environ 1,80 m. Le sondage mécanique réalisé dans la tranchée n°2 laisse entrevoir la stratigraphie et la datation du comblement. Contrainte par la longueur de la flèche de la pelle mécanique et par la faible superficie de l'emprise, la partie inférieure du comblement n'a pu être atteinte. Le comblement intermédiaire est assuré par une argile limoneuse plastique et compacte, de couleur noire, enrobant de nombreux cailloux et blocs de calcaire calciné. Cette couche s'apparente à un remblai anthropique et semble se mettre en place assez rapidement. Au-dessus prend place un niveau plus épais d'argile limoneuse très plastique et compacte, de couleur brun noir, contenant de nombreux fragments de tuiles canal, parfois décimétriques, des graviers, des cailloux et des blocs de calcaire, ainsi que des petits rognons de silex

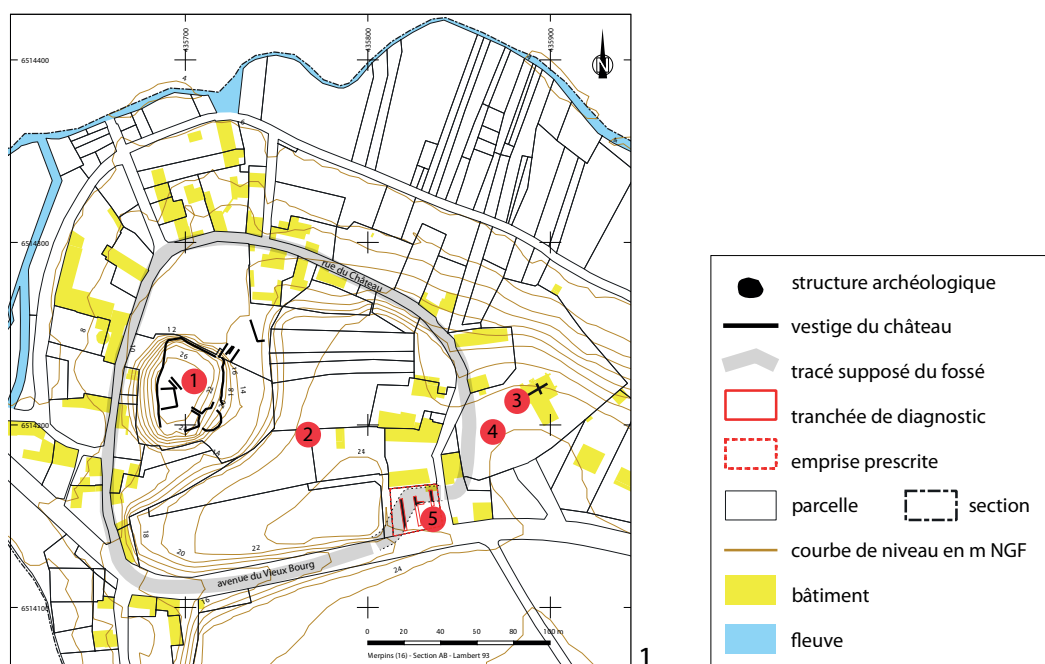
noir. Cette couche a livré six tessons de céramique, dont les fragments d'un mortier orné de bandes peintes à l'ocre et de bandes appliquées à décor de molette, assurant une datation dans le courant du XIV^e siècle ou bien au début du XV^e siècle. Ce niveau est recouvert par un apport de sable argileux de couleur beige, de 0,45 m d'épaisseur moyenne, meuble et hétérogène, renfermant des blocs et cailloux de calcaire, mais aucune trace de mobilier ni de charbon de bois. Cet autre apport anthropique de matériaux de construction, également observé dans le sondage profond de la tranchée n°1, pourrait correspondre à la dernière phase de condamnation du fossé. Les matériaux employés à cette fin pourraient provenir de bâtiments détruits, comme semble l'indiquer l'importante quantité de fragments de tuiles canal à crochet. L'absence de gros blocs et d'éléments équarris s'explique certainement par un phénomène de récupération des matériaux de construction. L'ultime niveau de comblement est assuré par une argile limoneuse très plastique mais assez meuble, de couleur brun gris, contenant de nombreux fragments de tuiles canal à crochet, des graviers, des cailloux et des blocs centimétriques à décimétriques de calcaire, et des petits rognons de silex noir.

L'interprétation de cette structure linéaire monumentale en tant que fossé du complexe castral, regroupant ainsi le château comtal sur son piton rocheux, à l'extrémité du plateau rocheux de Merpins, et la basse-cour se développant à l'est, est bien évidemment à considérer. La largeur et la profondeur du fossé, sa relation avec les données topographiques et cadastrales, et les différents éléments de datation associés, plaident en ce sens. S'il paraît fort probable que le tracé septentrional et occidental de l'enceinte adopte le tracé curviligne de l'actuelle rue du Château, et que le segment sud suive celui de l'actuelle avenue du Vieux Bourg, le développement oriental de l'enceinte n'est pas assuré (fig. 2).

Les datations fournies par le mobilier céramique témoignent d'un corpus caractéristique des XIV^e-XV^e siècles et des XV^e-XVIII^e siècles, ces deux phases correspondant peut-être au fonctionnement puis à l'abandon de la structure fossoyée.

L'ensemble des informations acquises au cours de ce diagnostic, et notamment la découverte d'un fossé monumental participant très certainement à l'enceinte du château comtal de Merpins, enceinte qui jusque-là n'avait jamais été observée mais que l'on savait démantelée à la fin du XVI^e siècle, confirme le fort potentiel archéologique de cette partie du plateau de Merpins. Si la superficie très restreinte de la parcelle n'a pas permis de dégager une coupe stratigraphique complète de la structure fossoyée, cette opération livre néanmoins d'intéressantes informations sur cette forteresse médiévale emblématique de Charente.

Maitay Christophe



- ❶ château comtal (EA 16 217 0003 et 0005)
- ❷ basse-cour du château
- ❸ église Saint-Rémi (EA 16 217 0010)
- ❹ ancien cimetière paroissial
- ❺ diagnostic (OA 207470)



Merpins, rue du château, fig. 2 : Plan du diagnostic et restitutions hypothétiques du tracé de l'enceinte du château (DAO : C. Maitay).

Antiquité,
Haut Moyen Âge

LES MÉTAIRIES

La Tenaie, Champ du Four et de la Ligne

Le diagnostic de la parcelle du Champ du Four et de la Ligne d'une surface de 10 710 m² s'est déroulé du 7 au 11 juin 2021. Il a mis en évidence de nombreux trous de poteaux, des bâtiments semi-excavés et plusieurs fossés qui semblent pour certains organiser l'espace. L'essentiel de l'occupation se trouve dans

la partie sud et ouest de la parcelle cependant que la partie nord-ouest est fortement impactée par des fosses d'extraction de matériaux. Le site a livré peu d'artefacts. Un lot de céramiques culinaires datées du II-IIIe siècle a été découvert lors du décapage de l'extrémité sud d'un puissant fossé qui se développe

sur un axe nord/sud, au centre de la partie ouest de la parcelle. Plusieurs autres éléments attestent d'une occupation du IXe-XIe siècles. L'essentielle de l'occupation semble médiévale et se densifie en progressant vers le sud, c'est à dire en direction de la

motte castrale qui se trouve à proximité. Il s'agit donc vraisemblablement d'une partie de l'habitat groupé dépendant de la motte castrale.

Loeil Pascal

Moyen Âge,
Période récente

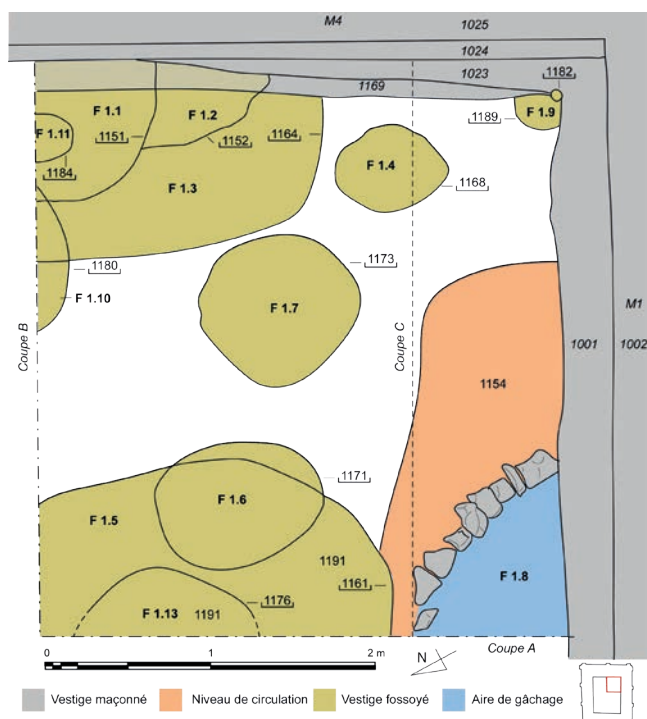
MONTIGNAC-CHARENTE Tour maîtresse et place Taillefer

Ce projet de recherche, poursuite d'un travail universitaire, a pour objectif d'augmenter les connaissances au sujet du *castrum* de Montignac. Le projet initialement prévu pour 2020 comportait une étude du bâti couplé à un sondage dans la salle basse de la tour maîtresse. L'étude du bâti a été mise en place en septembre 2020 et a permis la mise en avant de deux phases de constructions médiévales, respectivement des XIIe et XVe siècles, et de deux phases contemporaines des XIXe et XXe siècles. Le sondage, quant à lui, a été repoussé à 2021 en raison des contraintes sanitaires. Malgré de nombreuses perturbations contemporaines, ce dernier a permis d'appréhender les niveaux de chantier de la tour du XIIe siècle. Ces derniers sont caractérisés par une aire de gâchage présentant plusieurs phases d'utilisation

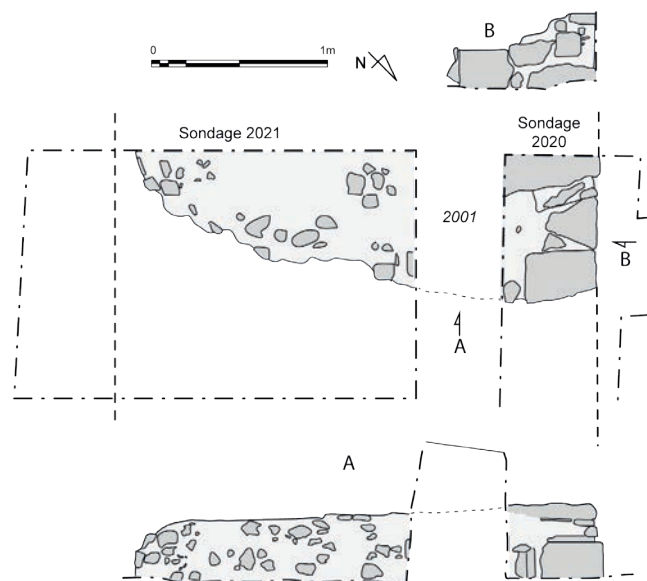
en lien avec un seul niveau de circulation. Le mortier produit sur cette aire correspond à celui utilisé dans la construction de la tour du XIIe siècle. Plusieurs fosses, à l'utilisation incertaine, représentent l'occupation la plus ancienne du site, mais ne remontent pas au-delà du XIe siècle.

À la suite de la découverte fortuite de maçonnerie par le propriétaire de la parcelle OC 1096, sise 1 place Taillefer à Montignac-Charente un sondage avait été mis en place l'an dernier, conjointement à l'étude du bâti de la tour. Un nouveau sondage, situé à proximité, a permis de confirmer les hypothèses posées lors de la dernière opération et d'apercevoir une courte section de l'enceinte castrale.

Baptiste Pelletier



Montignac-Charente, tour maîtresse, Place Taillefer, plan général du sondage de la tour maîtresse (relevé M.A. Lamy, B. Pelletier).



Montignac-Charente, tour maîtresse, Place Taillefer, plan général des sondages de la courtine (relevés : B. Pelletier).

Les premières observations ont mis en évidence une puissance sédimentaire faible (jusqu'à 50 cm de stratigraphie). L'étude des photographies aériennes anciennes montrent des traces d'aire au niveau de l'emprise. Ainsi, il semble que la stratigraphie du site ait été en grande partie impactée par le travail contemporain de la terre. Pendant la fouille, aucun niveau de sol ancien n'a pu être détecté et seules des structures en creux ont été découvertes. Malgré cette





Mornac, les Grands Champs, fig.2 : Tranchées de palissade ST183 et ST184, un possible système d'enceinte ou d'entrée protohistorique situé en bordure Est de l'emprise (Cliché : E. Veau).

mauvaise conservation, les résultats de cette opération mettent en évidence une occupation circonscrite dans la partie est et sud de l'emprise. L'occupation s'étendait probablement plus au sud, voir plus à l'est (hors emprise). Nous n'avons, de ce fait, qu'une vision partielle de l'organisation spatiale du site à cet endroit. Au total, on dénombre 99 structures dont 37 anomalies. La présence de plusieurs bâtiments ou enclos sur poteaux porteurs a pu être détectée ainsi que 2 fosses et un dispositif d'entrée, probablement protohistorique, constitué de deux tranchées de palissade (fig.1).

Dans le secteur 2 (au nord), un seul « bâtiment » a été identifié selon un axe nord-ouest/sud-est. Il est constitué des structures 135, 136, 137, 138, 145, 146, 161. Au vu de l'isolement de ces structures et de la morphologie convexe de la file de poteaux principale, il pourrait également s'agir d'un système de clôture de l'espace à cet endroit avec un dispositif d'entrée constitué par les TP 145, 146 et 138 (sub-alignés dans l'axe sud-ouest/nord-est). Dans le secteur 3, un seul trou de poteau était avéré (ST133). Les structures qui lui sont proches, ST176, 175, 174 et 173 ont toutes été testées. Seule la ST175 était une anomalie, les autres sont bien des trous de poteau qui feraient potentiellement partie d'un même ensemble. Une autre structure pourrait également leur être associée. Il s'agit d'un trou de poteau (ST172), proche de ST173, découvert à l'intersection entre la tranchée de diagnostic n°9 et la n°8. Ainsi les TP 172, 173, 174, 176 semblent alignés et équidistants selon un axe légèrement convexe du sud-est au nord-est. L'association des structures du secteur 2 et 3 permettrait peut-être d'avancer l'hypothèse d'un grand enclos sub-rectangulaire constitué de deux files de poteau qui se rejoindraient au niveau de ST161.

Enfin sur le secteur 1, le plus dense en vestiges, plusieurs occupations semblent se succéder. La plus récente (probablement datée de la fin de l'âge du Fer, contexte La Tène C ou D) a pour l'instant été repérée dans les structures 103, 102 et 109 notamment grâce à la présence d'un assemblage conséquent de céramiques tournées (certaines décorées). C'est dans la fosse 103, profonde de plus de 80 cm, que ces éléments sont les plus nombreux. Cette fosse de forme ovale est en réalité recoupée par une fosse plus ancienne (ST185). Le fond de ST103 n'est pas tout à fait plat et régulier, il est surcreusé de « logettes » au sud. L'hypothèse d'une cave aménagée pourrait être

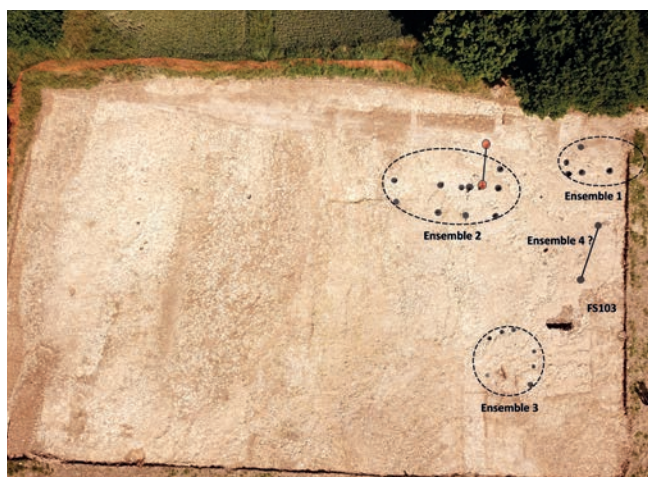
avancée. Le comblement de cette fosse contenait également de nombreux restes brûlés de faune (espèces de bœufs, porcs et caprins identifiées). Une grande partie des ossements a été jeté au feu jusqu'à calcination. En l'absence de traces de découpe identifiées, il n'a pas été possible de définir les pièces de viande recherchées.

Une seconde occupation a été reconnue grâce à la découverte d'un dispositif d'entrée (sous le chemin moderne ST110) constitué de deux tranchées de palissade (ST183 et 184), alignées selon un axe sud-ouest/nord-est et espacées d'environ 1,70 m l'une de l'autre (fig.2). Elles semblent (pour l'instant) isolées et non associées à des files de poteaux de part et d'autre et donc à un véritable enclos palissadé. Mais peut-être existait-il une clôture légère ou une haie qui n'a pas laissé de traces dans le substrat calcaire. Ce type d'entrée a été observé sur des occupations rurales de la fin de l'âge du Bronze et du Premier Âge du Fer (Maitay 2014). On trouve quelques comparaisons en Charente-Maritime notamment sur le site du Pédeau à Préguillac où un dispositif d'entrée similaire isolé a été repéré (Maitay 2014, fig.11, p. 22).

La troisième occupation se rattacherait au Néolithique final. Elle est matérialisée par plusieurs ensembles de trous de poteaux (au moins 3 grands ensembles, peut-être 4). L'hypothèse de deux bâtiments d'axe globalement nord-sud pourrait être avancée. Un premier bâtiment serait constitué des structures 165, 166, 167, 169 auquel il faudrait peut-être ajouter le TP 198 découvert sous le chemin ST110. Le second serait composé d'un axe (central ?) matérialisé par les TP 108, 113, 114, 123 et 124 et son côté ouest composé des TP 154, 115, 121, et 125. Ces deux bâtiments se perçoivent assez bien sur les photos générales par drone (fig.3). En limite ouest du secteur 1, un « bâtiment » de plus petite dimension serait constitué des TP 163, 104, 160 alignés d'une part et peut-être des TP 159, 158, 162 d'autre part.

Parmi les trous de poteaux qui ont été fouillés, deux types se distinguent : les creusements de plan quadrangulaire et ceux de plan sub-circulaire ou hexagonaux. Ces structures se révèlent parfois bien conservées, tantôt sur plus de 40 cm de profondeur. Dans le remplissage des TP 113, 108 et 166, des dispositifs de calage encore en place autour du négatif du poteau ont pu être observés. Pour ces trois structures les négatifs de poteau sont disposés d'un côté ou de l'autre du creusement initial. Le TP148 présente quant à lui un surcreusement central. D'autres structures de plus petites dimensions et de plus faible profondeur (arasées ?) ont été également repérées (ST150,152,156,157,106).

Le mobilier recueilli dans le comblement des trous de poteau est majoritairement constitué de fragments de céramique accompagnés de quelques rares éclats de silex. Aucun charbon n'a été repéré dans ces comblements. Des prélèvements ont été systématiquement effectués et ont tout de même



Mornac, les Grands Champs, fig.3 : Vue générale du site du Petit Mairat à la fin de la fouille et premières interprétations d'ensemble de trous de poteaux dessinant des bâtiments (Cliché : Drone B. Hollemaert).

permis de recueillir des échantillons durant la phase post-fouille. Ces derniers sont en cours d'analyse C14. Le taux de fragmentation de la céramique est très important et les tessons font parfois moins d'un centimètre. Malgré cette mauvaise conservation, deux types d'assemblages céramiques ont pour l'instant été repérés. Le premier est une céramique plutôt grossière, de couleur orangée, irrégulière, aux parois épaisses et présentant des ajouts plastiques (préhension ou décors en relief ?) ainsi qu'un fond plat (céramique de stockage ?). Le second est une céramique de couleur grise/noire (cuisson réductrice) aux parois très fines, d'aspect poli ou bruni. Technologiquement parlant, ces deux assemblages renverraient à des productions (tradition 3 et 8) du Néolithique final de type Artenac (Ard 2014, p. 172). Mais en l'absence d'éléments morphologiques ou décoratifs probants, il ne s'agit pour l'heure que d'une hypothèse de travail. Il y a probablement également des éléments qui pourraient se rattacher tout aussi bien au Bronze ancien. Signalons également la présence de quelques éléments lithiques remarquables, un grattoir en silex dans le comblement du TP169, une lame retouchée dans le TP108 et enfin une lame de hache polie (probablement réutilisée comme « coin à fendre ») et un percuteur en quartzite dans le TP176. L'origine du silex semble à première vue locale. Il faut retenir la présence de deux éléments de technologie pressignienne dans l'assemblage. Ces éléments en silex Turonien supérieur de la région du

Grand-Pressigny sont débités exclusivement sur les ateliers du sud Touraine au Néolithique final. Ils sont produits principalement entre 2800 et 2400 BCE. Leur circulation est attestée en partie vers le Centre-Ouest de la France à la même période (Mallet et al. 2012). Le reste de l'assemblage n'est pas incompatible avec les contextes du Néolithique final d'après les données sur les sites du Centre-Ouest de la France (Fouéré 1994). Les études du mobilier ainsi que des données récoltées se poursuivent actuellement et permettront d'affiner nos connaissances de ce site et de son occupation.

Bec Drelon Noisette

- Ard 2014
- Ard V. : *Produire et échanger au Néolithique. Traditions céramiques entre Loire et Gironde au IV^e millénaire*, Documents Préhistoriques, 33, édition du CTHS, 2014, 394 p.
- Audé 2020
- Audé V., Fouéré P., Kerouanton I. : *Nouvelle-Aquitaine, Charente, Mornac, Les Grands Champs*, rapport de diagnostic, Inrap, 2020, 45 p.
- Fouéré 1994
- Fouéré P. : *Les industries en silex entre Néolithique moyen et Campaniforme dans le nord du bassin aquitain. Approche méthodologique, implications culturelles de l'économie des matières premières et du débitage*, mémoire de thèse de doctorat, Université de Bordeaux 1, 551 p.
- Maitay 2014
- Maitay C. : « Les occupations rurales du Premier Âge du Fer dans le centre-ouest de la Gaule. Essai de synthèse des données récentes », *Aquitania*, 30, 2014, p. 11-35.
- Mallet et al. 2012
- Mallet N., Ihuel E., Verjux C. : « La diffusion des silex du Grand-Pressigny au Néolithique », in *L'Europe, déjà, à la fin des temps préhistoriques. Des grandes lames en silex dans toute l'Europe*, Actes de la table-ronde internationale, Tours, 2007, Tours : FERACF, p. 131-148.

LES PINS

Route des Garennes, le Puy

L'opération d'archéologie préventive menée sur une surface de 3 500 m², est positionnée au sommet d'un petit mont, sur la commune des Pins.

Les investigations archéologiques n'ont pas conduit à la découverte de vestige ancien à l'exception toutefois

d'un fossé parcellaire présent sur le cadastre daté du milieu du XIX^e siècle.

Connet Nelly

RIOUX-MARTIN

Le Bourg

L'opération archéologique, prescrite par le service régional de l'Archéologie (site de Poitiers), s'est déroulée aux abords de l'église Sainte-Trinité à Rioux-Martin. Cette prescription trouve son origine dans la réfection des sols périphériques à l'édifice.

Quatre sondages ont été effectués autour de l'église, trois au sud et un sur le parvis. Les sondages se sont révélés plus ou moins positifs. Le substrat a été atteint dans les sondages 3 et 4 révélant jusqu'à 3 niveaux distincts d'inhumations.

La surface totale ouverte des sondages correspond à un taux d'ouverture légèrement supérieure à 7 %.

Archéologiquement, les structures sont apparues à de faibles profondeurs voire même affleurantes à la terre végétale comme pour une construction à pans et un couvercle de sarcophage. Pour ce dernier, élément singulier s'il en est, sa typologie situe sa mise en œuvre au VIIe siècle. Cependant, son orientation et son réemploi assuré ne permettent pas de dire s'il est issu du présent cimetière ou s'il a été amené. De facto, on ne peut pas dire qu'un cimetière existait avant l'église.

Toujours est-il que la construction à pans qui s'appuie dessus est bien antérieure au XIIe siècle. Cette dernière, associée à une embase de colonnette et des niveaux de circulation, pourrait être soit les restes d'un édifice religieux primitif soit un ajout (tour ? transept ? etc.) à l'église actuelle mais disparu avant le XVe siècle.

L'ensemble du site se trouve abandonné avant le XVe siècle alors même que le cimetière est encore

présent sur la cadastre de 1836. Ce que le diagnostic nous amène à réfuter. De plus, il n'a pas été possible de s'assurer d'un déplacement du cimetière au XIXe siècle, l'état des sépultures ne plaçant pas en ce sens.

De nombreuses sépultures ont aussi été mises au jour. Leur typologie se décline sous la forme d'inhumations pleine-terre, avec ou sans cercueil en bois, ou d'inhumations bâties avec des éléments calcaires. Un pot à liquide entier (XIVe siècle) ayant servi de vase funéraire a pu être exhumé.

Enfin, la présence d'une fosse dépotoir avec des rejets de scories de forge et de nombreux restes céramiques attribués au XIVe siècle, amène à s'interroger sur la présence d'un atelier aux environs de l'édifice. De plus, cette fosse vient couper un ancien niveau de circulation recouvrant l'ensemble des sépultures sur le parvis du portail ouest.

Le diagnostic a donc mis en exergue une construction antérieure à l'église actuelle qui pourrait même être associée à des sépultures. Peut-être un édifice religieux primitif qui, s'il pouvait être étudié, apporterait certainement de très nombreuses informations sur les édifices pré-romans (s'il s'agit bien de cela) peu connus et mal documentés pour les communes rurales.

À l'échelle locale et régionale, s'il existait bien un édifice antérieur, l'histoire de Rioux-Martin serait alors à reconsidérer comme bien plus importante qu'aujourd'hui.

Guillin Sylvain

ROUILLAC

Loumeau-Massicote

A la suite de la demande anticipée de prescription d'archéologie préventive pour le projet d'un groupe scolaire à Rouillac, une opération de diagnostic représentant une superficie de 56 000 m² s'est déroulée au mois de juillet 2021.

Aucun vestige immobilier ou mobilier n'a été mis au jour dans les parcelles concernées par le diagnostic archéologique.

Brunie David

ROULLET-SAINT-ESTÈPHE

Les Chaumes, lot 1

Ce diagnostic archéologique, au lieu-dit les Chaumes commune de Roulet-Saint-Estèphe, dans un secteur archéologique mal documenté n'a permis ni la découverte de vestiges archéologiques

ni la découverte d'indices anthropiques. Il a permis d'observer la couverture sédimentaire.

Bakkal-Lagarde Marie-Claude

ROULLET-SAINT-ESTÈPHE

Rue Pierre Martin Fouillouse

Le projet de construction d'un lotissement a déclenché la prescription d'un diagnostic archéologique sur la commune de Roulet-Saint-Estèphe, à une dizaine de kilomètres au sud-ouest d'Angoulême. L'emprise des travaux d'évaluation est localisée au lieu-dit les Combes de la Fouillouse, le long de la rue Pierre Martin Fouillouse, entre le bourg de Roulet à l'ouest et le tracé de la LGV Sud Europe Atlantique à l'est. La prescription de diagnostic concerne l'intégralité de la parcelle ZM 451 et porte sur une superficie de 7 864 m².

L'opération de terrain s'est déroulée du 13 au 15 janvier 2021. Elle avait pour objectif principal de situer spatialement, d'évaluer stratigraphiquement et de qualifier d'éventuelles structures archéologiques repérées sur l'emprise du projet, ce dernier étant localisé dans un secteur archéologiquement sensible. L'emprise est effectivement située à proximité de sites et d'indices de sites archéologiques dont certains ont fait l'objet de travaux d'archéologie préventive, tels que l'occupation du Néolithique ou de l'âge du Bronze de la Fouillouse (EA 16 287 0515), les enclos du premier âge du Fer du Pré Caillet (EA 16 287 0030) ou encore l'enclos laténien de la Cabirotte au sud-est (EA 16 287 0029).

Les cinq tranchées réalisées sur l'assiette du projet représentent une superficie cumulée de 942 m², soit 12 % de la superficie totale de la parcelle. S'il a été possible d'observer la stratigraphie générale de l'emprise, aucune structure en relation avec les entités archéologiques recensées dans le secteur de la Fouillouse n'a pu être mise en évidence à l'issue de l'opération.

Maitay Christophe



Roulet-saint-Estèphe, bois de la Chagnée, emprise du projet et des tranchées de diagnostic sur fond cadastral (<https://cadastre.data.gouv.fr/data/dgfi-pci-vecteur/latest/edigeo/feuilles/>; relevé topographique V. Mialhe ; cartographie et DAO V. Mialhe et C. Maitay

Protohistoire,
Époque contemporaine

RUELLE-SUR-TOUVRE

Le Plantier du Maine Gagneau II

Le projet d'aménagement d'un quartier résidentiel de neuf macro-lots, au lieu-dit Plantier du Maine Gagneau II est à l'origine du diagnostic archéologique. Le secteur étant très riche en sites archéologiques, un arrêté de prescription a donc été émis. L'emprise s'étend sur 6,5 ha de prés, située à la limite des communes de Ruelle-sur-Touvre, Magnac-sur-Touvre et L'Isle-d'Espagnac. Elle est localisée sur le versant septentrional d'un promontoire dominant la rive gauche de la vallée de la Touvre.

L'opération de diagnostic archéologique a été réalisée du 15 au 23 février 2021, par deux archéologues

de l'INRAP, sous la forme de 24 tranchées de sondage continues, espacées d'environ 18 m.

Dans la partie orientale de l'emprise, plusieurs vestiges sont apparus, dont un enclos fossoyé circulaire d'environ 15 m de diamètre, très faiblement conservé, datant probablement de la Protohistoire au sens large. Également, deux fossés parcellaires et 21 trous de poteaux ont été mis au jour. Le mobilier récolté lors de leur exploration, montre une occupation récente, datée des XIXe-XXe siècles.

Audé Valérie

SAINT-BRICE

Abbatiale de Châtres, restauration du chœur

Notice non parvenue.

Montigny Adrien (INRAP)

Antiquité

SAINT-CYBARDEAUX

Le sanctuaire des Bouchauds

Un nouveau projet de fouilles sur trois ans a été initié en 2021, faisant suite aux quatre campagnes menées sur le sanctuaire des Bouchauds et principalement centrées sur l'Ensemble I. Rappelons en effet que le lieu de culte antique, installé sur le sommet d'un plateau culminant à 158 m d'altitude, se divise globalement en deux cours sacrées, chacune comprenant deux temples et plusieurs annexes le long de l'enceinte.

Le nouveau programme de recherches se concentre ainsi sur le pan septentrional de l'Ensemble II, permettant ainsi de faire le lien entre les deux cours sacrées et leur phasage respectif. Le choix d'une large zone ouverte sur le bâtiment H, recoupant à l'ouest la tranchée de fouille de S. Sicard en 2012 et à l'est la zone étudiée en 2019, a été privilégiée. L'identification de la fonction de cet espace bâti à cheval sur le mur de péribole nord reste à l'heure actuelle incertaine : temple à double cellae, « maison du gardien », « magasin aux accessoires et dépôts votifs » (Thierry, 1988, 5 et 12), salle de banquet (Doulan, 2008) ... L'hypothèse de la présence d'un dispositif de galeries similaire à celui connu pour le pan sud de l'Ensemble II a même pu être avancée (Marion et al. 1992, 174), les maçonneries n'ayant été observées que ponctuellement par une série de sondages réalisés par Fr. Thierry en 1988.

L'ouverture d'une large zone avait donc pour but de documenter de manière systématique les vestiges présents sur ce pan de la cour sacrée occidentale afin de préciser tant leur chronologie d'installation que leur fonction. Ce nouveau programme triennal centré sur la périphérie nord de l'Ensemble II doit permettre la poursuite de l'étude engagée depuis 2016 sur la question de la circulation des fidèles dans l'espace sacré, problématique qui a démontré tout son intérêt dans le renouvellement de nos connaissances du lieu de culte des Bouchauds.

Cette première campagne s'est principalement résumée en un décapage d'une large zone de 32 m de long (est-ouest) sur 13 m de large (nord-sud) environ. Deux tranchées ont également été ouvertes vers le nord, à proximité de la rupture de pente de la colline. Bien qu'aucune maçonnerie n'ait été découverte en avant du sanctuaire, cette première intervention

mécanisée a permis de développer le plan du bâtiment H. En effet, une cinquième pièce a été mise au jour, directement accolée au nord-est de l'édifice.

Les deux semaines de l'opération 2021, destinées à préparer le terrain pour la campagne de fouille de 2022, ont plus largement conduit à la redécouverte des maçonneries délimitant le bâtiment à cheval sur le mur de péribole. En effet, les tranchées et sondages ouverts par Fr. Thierry ont tous pu être localisés et, pour la plupart, vidés. Ce nettoyage initial a révélé un ensemble de murs de 0,50 m de large, mettant en œuvre un opus vittatum fruste à moellons calcaires. Chaque pièce présente ponctuellement les vestiges d'un sol soigné en béton de chaux. À noter toutefois que celui découvert dans la pièce la plus orientale est coté un mètre plus bas que le reste des espaces du bâtiment H, soit à 158,25 m NGF. Tandis que l'aménagement de tegulae accolé au parement nord du mur de péribole (cf. fig.) a bien été retrouvé à l'ouest, un possible foyer a été mis au jour dans la pièce sud-ouest de l'édifice.

L'ensemble de la zone est ensuite recouvert par des niveaux de démolition : en partie inférieure, des fragments de TCA et, en partie supérieure, des moellons. L'examen en plan de cette dernière couche de démolition a d'ailleurs révélé dans les deux pièces dégagées au nord-ouest une possible organisation



Saint-Cybardeaux, Les Bouchauds, vue en plan de la base composée de tegulae aménagée contre le parement nord du mur de péribole (L. Catté)

en lit pouvant trahir l'effondrement sur place d'un pan de maçonnerie. Non fouillés, ces niveaux permettent d'espérer qu'une majeure partie des pièces du bâtiment H n'a pas été perturbée et conserve des vestiges permettant de préciser leur fonction.

Carpentier Lucie

- Doulan, 2008
- Doulan C. : Sanctuaires et vie religieuse dans l'Aquitaine celtique à l'époque gallo-romaine : architecture et sculpture, thèse de doctorat, Université de Bordeaux III, 2008.
- Marion et al., 1992
- Marion Y., Tassaux Fr., Thierry Fr., Dassié J., Tardy D., Tronche P. : « Le sanctuaire gallo-romain des Bouchauds », *Aquitania*, 10, 1992, pp. 145-194.
- Thierry, 1988
- Thierry Fr. : Charente : Saint-Cybardeaux – Les Bouchauds, Rapport de sondages, SRA Poitou-Charentes, 1988.

Antiquité

SAINT-CYBARDEAUX

Le théâtre des Bouchauds

Le Conseil Départemental de la Charente, propriétaire du site gallo-romain des Bouchauds, sur la commune de Saint-Cybardeaux, a engagé une campagne de travaux de restauration et de mise en valeur du théâtre.

A la suite de l'étude préalable réalisée par l'agence Arc & Sites (sous la direction de B. Joubert), il a été décidé de mener une première phase de travaux portant sur la restauration des murs de scène et d'arrière-scène ainsi que sur la dépose de la passerelle et des escaliers, aménagements qui doivent être modifiés pour des raisons de praticabilité et de nuisance visuelle.

Après observations sur le terrain et concertation avec les acteurs du projet, il a été décidé de ne pas opter pour une dépose des plots des escaliers, en partie haute. Par conséquent, l'intervention a concerné uniquement la passerelle, en partie basse. Après l'arrachement d'un premier plot (0,70 x 0,70 m), la difficulté pour déposer ces fondations solidement ancrées a également motivé l'abandon de cette étape du projet.

L'unique séquence stratigraphique observée (log 1) était constituée de deux remblais successifs. En

l'absence de matériel, il est difficile de proposer une datation absolue pour la mise en place de ces niveaux. Si le premier est, selon toute vraisemblance, rapporté après l'Antiquité, le remblai d'argile avec des lentilles de sédiment de couleur orangé pourrait être antique. Il a été repéré dans les sondages 21 et 29, opérés dans l'emprise de la scène par M. Fincker et F. Thierry entre 1982 et 1985, à un niveau d'apparition oscillant entre 137,48 m NGF et 137,29 m NGF. Dans le log 1, ce même remblai apparaît à la cote de 138 m NGF. Il pourrait correspondre au volume de sédiment déblayé dans la *cavea* et réutilisé pour rehausser les parties latérales et basses. La différence altimétrique pourrait être liée à la topographie, le log étant situé plus en contrebas. De plus, le remblaiement a dû mobiliser moins de volumes en dehors du théâtre qu'au niveau de la scène.

Malgré le caractère rapide de l'intervention, ces travaux constituent les premières observations opérées depuis une quarantaine d'années dans la zone de l'édifice de spectacle.

Ephrem Brice

Bas Moyen Âge

SAINT-GENIS-D'HIERSAC

Chemin du Clou

Le diagnostic archéologique réalisé au chemin du Clou sur la commune de Saint-Genis-d'Hiersac du 10 au 11 mai 2021 a donné peu de résultats car la parcelle a subi un profond remaniement dans la décennie qui a suivi la Seconde Guerre mondiale. Seul un fossé a été découvert.

Celui-ci se développe perpendiculairement à la pente de la colline sur laquelle le bourg se développe. Il peut s'agir d'un fossé à vocation défensive venant encercler le bourg médiéval, ses dimensions, plutôt modestes, lui donnent alors un rôle symbolique.

Loeuil Pascal

SAINT-GENIS-D'HIERSAC

Le Clou II

Ce diagnostic vient confirmer les résultats de celui réalisé sur la parcelle mitoyenne 1224. Cet espace à flanc de colline n'a visiblement pas accueilli d'habitats mais plutôt une activité agropastorale.

Les logs montrent bien le phénomène qui en résulte : une accumulation de sédiment aux caractères typiques d'apports de colluvions par érosion de la partie haute.

Loeuil Pascal

SAINTE-SÉVÈRE

Forêt de Jarnac, phases 3 et 4

Dans le cadre d'une extension du pôle de traitement des déchets de Calitom, au cœur de la forêt historique de Jarnac, ce nouveau diagnostic a permis d'explorer une surface théorique de 40 000 m² située entre les zones explorées en 2011 et 2013 (Poirier et al. 2011, 2013).

Cette opération poursuit l'objectif de compléter l'information archéologique sur ce secteur réputé « vide » non loin du chemin des Romains, RD 24, qui reprend la voie d'Agrippa de Chassenon à Saintes.

Elle permet aussi d'expertiser le potentiel de cette formation boisée. Cette recherche vient utilement compléter les approches de prospections terrestres de ces espaces peu étudiés dont les données sont très utiles dans l'histoire d'un finage local et pour lesquelles les archives sont rares. Aucune information n'a été recensée.

Bakkal-Lagarde Marie-Claude

Haut Moyen Âge

SEGONZAC

Avenue de la Grande Champagne

Ce diagnostic archéologique réalisé sur l'emprise de la parcelle AM 98 route de Grande Champagne à Segonzac a permis la découverte de deux aires présentant chacune des structures excavées en relation avec des occupations agraires. Au nord-ouest, la destruction des niveaux de sol archéologiques par les outils aratoires ayant laissé leurs sillons sur le substrat crayeux, n'a que partiellement entamé quatre trous de poteaux correspondant à un probable grenier, mais nous n'avons découvert aucun élément datant.

Le second espace situé au centre de l'emprise comprend un silo, une fosse et un fossé rectiligne orienté nord-est/sud-ouest avec de rares fragments de céramique attribuables aux VIII^e - IX^e siècles.

Si l'organisation de ces implantations ne peut être déterminée à l'issue des sondages, comme bien souvent pour ce type de site, ces découvertes contribuent à notre connaissance du terroir.

Bakkal-Lagarde Marie-Claude

Antiquité

TAIZÉ-AIZIE

Chemin des Romains

Suite à la demande de permis de construire pour la réalisation d'une maison individuelle, située chemin des romains à Taizé-Aizie, une opération de diagnostic représentant une superficie de 368 m², s'est

déroulée au mois d'avril 2021. L'opération a permis de confirmer la présence d'une occupation romaine dans ce méandre du fleuve Charente qu'une photographie aérienne avait déjà révélée. Enfouies sous plus d'un

mètre de colluvions, deux murs formant angle droit et une probable structure fossoyée constituent les seules éléments mis au jour au cours de l'opération. Ils sont accompagnés d'éléments de construction (*tegulae*, TCA, moellons calcaires, enduits-peints), de quelques tessons de céramique commune et d'objets

métalliques parmi lesquels deux frettes qui indiquent la présence d'une canalisation en bois. Les quelques éléments de datation indiquent une occupation du Haut-Empire romain.

Brunie David

Âge du Bronze final,
Antiquité

TERRES-DE-HAUTE-CHARENTE Genouillac, Les Fayards

Suite à un diagnostic réalisé par l'INRAP en novembre 2019, et en préalable à l'extension d'une carrière, la société Paléotime a mené une fouille au lieu-dit Les Fayards. L'opération s'est déroulée pendant huit semaines, du 25 janvier au 19 mars 2021.

L'emprise explorée, d'une surface approximative de 12 000 m², se situe à environ 230 m d'altitude dans une zone collinaire, marquée par la présence de micro-reliefs. Les vestiges apparaissent en moyenne à 30 cm sous le sol actuel, directement sous la terre végétale dans la majorité de l'emprise.

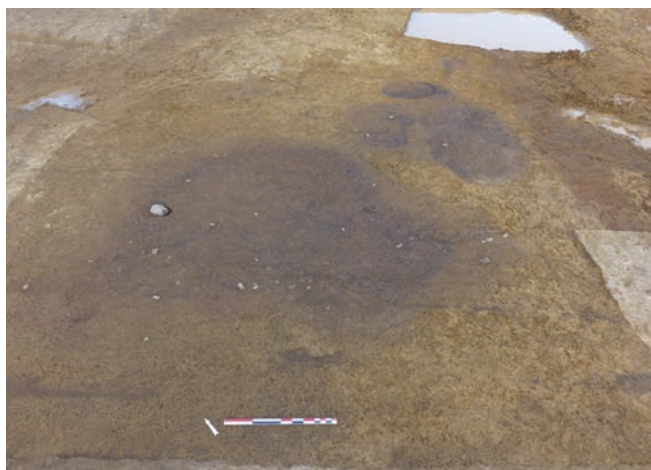
Un peu de mobilier lithique taillé retrouvé en position résiduelle permet d'envisager une fréquentation de la zone au cours du Néolithique. L'intérêt du site réside toutefois dans l'occupation protohistorique mise

en évidence dans la partie centrale de l'emprise. Cette occupation est matérialisée par la présence de structures en creux (fosses et possibles trous de poteau) livrant du mobilier daté par la céramique et les analyses radiocarbone de l'âge du Bronze final 3a et du début de l'âge du Bronze final 3b (Xe-IXe siècles avant notre ère).

En particulier, une grande fosse polylobée se distingue par des comblements charbonneux renfermant une très grande quantité de fragments de vaisselle céramique, associés à de nombreux objets en terre cuite : bracelets, fusaïoles, figurine zoomorphe et autres objets modelés de forme mal définie et de fonction indéterminée. La spécificité de cet assemblage incite à s'interroger sur la nature de ces couches



Terres-De-Haute-Charente, Genouillac, Les Fayards : Vue aérienne du site, depuis le sud-est (cliché : J. Queffelec/Airbot Systems).



Terres-De-Haute-Charente, Genouillac, Les Fayards : Vue en plan de la fosse polylobée du Bronze final 3, avant fouille (cliché : Paléotime).

de comblement. En effet, il semble peu probable que ces dernières renvoient à des rejets strictement domestiques. Dès lors, il semblerait qu'il faille explorer d'autres pistes interprétatives, par exemple celle de rejets ou dépôts liés à des pratiques artisanales.

Le site des Fayards est enfin marqué par la présence de nombreux linéaires (fossés et drains). Les fossés d'orientation nord/sud et est/ouest semblent pouvoir être associés à la période antique, et plus particulièrement – d'après le mobilier céramique – au Haut-Empire. Un second réseau fossoyé d'orientation nord-ouest/sud-est et nord-est/sud-ouest, lié à l'exploitation agro-pastorale de la colline, est quant à lui conforme à l'orientation des parcellaires des époques moderne et contemporaine.

Curé Anne-Marie

Protohistoire, Haut-Empire,
Période récente

TERRES-DE-HAUTE-CHARENTE Suris, Le Quérois, RN 141 (AF 1)

La fouille préventive de Suris « Le Quérois », préalable à l'aménagement en 2 x 2 voie de la RN 141 sur le tronçon entre Exideuil-sur-Vienne et Roumazières-Loubert, s'est déroulée entre le 07 décembre 2020 et le 19 février 2021. L'emprise fouillée, sur une superficie d'environ 2 hectares, se situe sur un terrain localisé en haut du versant sud de la colline de Fougerat culminant à 251 m NGF, en rive droite de la Charente. Les investigations archéologiques ont permis de mettre au jour plusieurs occupations entre la Protohistoire ancienne et la période gallo-romaine, concentrées dans la moitié nord de l'emprise décapée. La moitié sud et ouest de celle-ci est par ailleurs occupée par de nombreuses anomalies, dont une grande partie s'est révélée d'origine naturelle ou correspondre à des empreintes racinaires et chablis liés à l'aménagement paysager récent.

Les vestiges caractérisant la première période d'occupation sont très ténus et pour le moins diffus. Les structures anthropiques les plus anciennes ont été repérées en partie basse du terrain, dans le quart nord-est de l'emprise. Elles correspondent à quelques fosses très arasées qui contenaient du mobilier céramique en faible quantité datable de l'âge du Bronze ancien. Une datation radiocarbone sur un charbon de bois conforte cette attribution chronologique. Quelques pièces lithiques éparses et la découverte hors-contexte de fragments de meule va-et-vient témoignent également de la fréquentation du site durant la Protohistoire ancienne.

La principale occupation mise au jour concerne un petit établissement rural de la fin du 2nd âge du

Fer. Probablement ouvert, il est localisé au nord de l'emprise, en bordure du plateau, et occupe une surface minimale de 400 m² environ. Il est matérialisé par un grand bâtiment sur 2 poteaux faitiers et parois déportées (cf. fig.1) et un potentiel deuxième bâtiment plus petit dont le plan n'est pas identifié précisément. Au moins une fosse de rejet peut être associée à cette petite unité d'habitation. La chronologie de cette occupation, basée principalement sur les résultats d'une série de datation radiocarbone, s'inscrit entre le début du II^e siècle av. J.-C. et le milieu du I^{er} siècle av. J.-C. Le mobilier collecté est restreint et peu diversifié (céramique, macro-lithique). Il apporte cependant quelques informations sur les activités pratiquées, qui sont d'ordre domestique : consommation de vaisselle culinaire (pot, faisselle) et de vaisselle de table (vase à liquide), consommation de vin importé de la péninsule italique (amphore de type Dressel 1), activité de mouture (meule rotative). La faune est totalement absente. Cet établissement devait s'insérer dans un réseau parcellaire dont il ne reste que peu de traces. Il n'est cependant pas exclu que le parcellaire existant à la période suivante était déjà en place dès la fin de l'âge du Fer, si ce n'est auparavant.

L'occupation de la période antique est matérialisée notamment par un réseau de fossés parallèles traversant l'emprise selon un axe ouest-est, observé de manière discontinue en raison de l'érosion importante du terrain. Un large fossé irrégulier, encadré au nord et au sud par deux fossés bordiers plus petits pourraient ainsi correspondre à un axe de circulation (chemin creux ?) dont la période d'abandon est à situer



Terres-De-Haute-Charente, Suris, Le Quérois, fig.1 : Vue zénithale du bâtiment Ens 01 (cliché : E. Veau)

probablement vers la fin de l'Antiquité. En bordure nord de cet axe, une incinération en urne a été mise au jour. Le dépôt funéraire, dépourvu d'offrande, se compose d'un simple vase cinéraire scellé par un couvercle en tuile et déposé dans une petite fosse (cf. fig. 2). L'inhumé est un individu mature de sexe indéterminé. Apparemment isolée et localisée en limite d'une trame parcellaire, cette sépulture pourrait ainsi s'apparenter à une sépulture de bornage. Elle est datée entre le début du II^e et le milieu du III^e siècle ap. J.-C. d'après une datation radiocarbone effectuée sur charbon de bois.

La dernière phase de l'occupation à la période moderne et contemporaine est mise en évidence par un second réseau de fossés parcellaires, dont l'organisation suit une trame orthogonale NNO/SSE épousant la configuration naturelle du terrain. La mise en place de ces fossés parcellaires, dont la datation est assurément postérieure à la trame antique d'après les observations stratigraphiques, devait ainsi contribuer à la gestion de l'écoulement des eaux de ruissellement et limiter les phénomènes d'érosion. La découverte de rares éléments mobiliers (1 monnaie XIII^e-XIV^e siècle, céramique) indique qu'il pourrait être en usage dès la fin de la période médiévale. Les aménagements paysagers récents découverts lors de la fouille (culture



Terres-De-Haute-Charente, Suris, Le Quérois, fig.2 : Vue du vase cinéraire (ST 1144) en cours de fouille (cliché : J. Renault)

de la vigne, piquets de clôtures), ou encore existants peu de temps avant (haies vives), reprenant cette même trame parcellaire témoignent de la continuité de la mise en valeur de ce terroir et de l'exploitation des

terres pour la mise en culture ou l'élevage jusqu'à une période très récente.

Bouchet Marion

Néolithique, Protohistoire,
Haut-Empire

TERRES-DE-HAUTE-CHARENTE La Péruse, Pranzac, RN 141 (AF4)

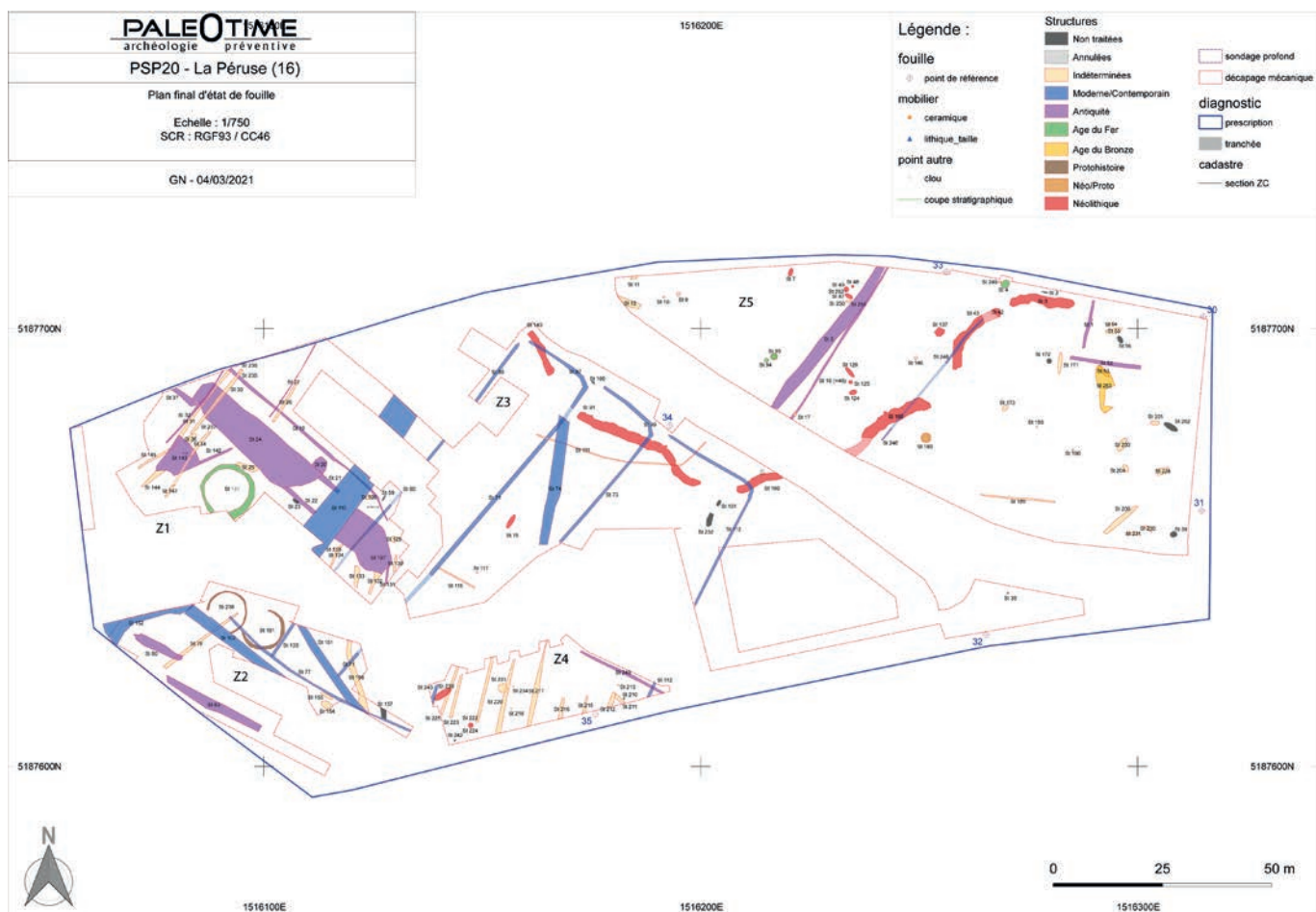
La fouille des Salices – Pranzac, située au sommet du versant de la vallée de la Haute Charente a été réalisée par la SARL Paléotime, du 7 décembre 2020 au 26 février 2021, sur une surface de 23 500 m² (fig.1). Cent-trente-neuf structures archéologiques avérées ont été enregistrées qui documentent plusieurs occupations qui s'étalent entre la première moitié du 4^e millénaire av. n.è et le IV^e siècle ap. n.è.

■ Le Néolithique

Les vestiges du Néolithique sont matérialisés par la partie sud d'un fossé d'enceinte, simple, interrompu, constitué de cinq tronçons dont la longueur varie entre 15 et 50 m, la largeur entre 0,80 et 3,20 m et la profondeur, entre 0,90 et 1,80 m. Les datations AMS effectuées sur

charbons lors du diagnostic (Moutarde dir 2019) et à la fouille indiquent un fonctionnement de l'enceinte au Néolithique récent I et II soit dans un intervalle compris entre 3623 et 2909 av. n.è. La morphologie du creusement et l'étude des comblements indiquent la présence d'une palissade (fig.2a). Le mobilier est rare : aucune faune, un peu de mobilier céramique et lithique ainsi que du macro-outillage.

À l'intérieur de l'enceinte, plusieurs fosses, circulaires ou oblongues, ont également été attribuées au Néolithique sur la base de la présence de mobilier lithique et céramique. En dehors de l'enceinte, au sud de l'emprise de fouille, deux fosses ont livré un important matériel lithique.



Terres-De-Haute-Charente, La Péruse fig.1 : plan de la fouille des Salices-Pranzac (SIG : G. Navennec, DAO : J. Recchia Quiniou)

Également attribuée au Néolithique sur la base de deux dates AMS effectuée sur charbon par l'INRAP (3766 (95,4 %) 3647 cal BCE et 3694 (95,4 %) 3527 cal BCE), une fosse en Y a été fouillée en totalité de façon mécanisée. Elle n'a livré aucun mobilier et est la structure la plus ancienne du site (fig.2b).

■ La Protohistoire

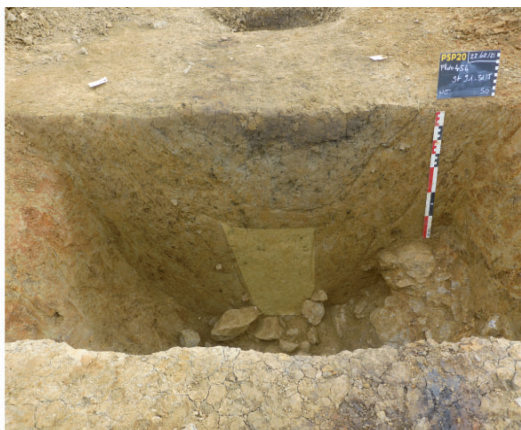
À l'est de l'emprise de fouille, ont été découverts, sous un niveau de colluvions, les vestiges d'un foyer matérialisés par la présence d'argile rubéfiée (sole foyère ?) ainsi que de nombreux trous de piquets dont la distribution spatiale pourrait délimiter les contours d'un bâtiment ovalaire orienté NO/SE. Aucun mobilier n'est associé à ces vestiges, mais une date effectuée sur charbon permet de proposer une attribution à 2835 ± 35 soit dans un intervalle compris entre 1111 (95,4 %) 906 cal BCE, correspondant à la fin de l'âge du Bronze.

À l'ouest de l'emprise de fouille, trois enclos attribués à l'âge du Fer ont été mis en évidence. Les enclos 238 et 101 sont circulaires, ouverts, et accolés l'un à l'autre (disposition « en Marguerite »). Ils présentent des dimensions comparables : entre 9,5 et 10 m de diamètre, les fossés circulaires mesurent au maximum

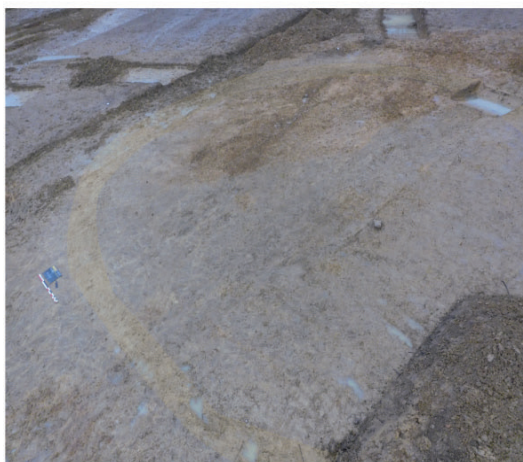
entre 54 et 80 cm de largeur et sont conservés sur environ 20 cm de profondeur. Aucun mobilier n'a été découvert en dehors de quelques tessons atypiques, et quelques charbons de bois.

Un peu plus au nord, l'enclos 141 présente une morphologie quelque peu différente. Circulaire, il n'a pas été possible de déterminer si cet enclos est fermé ou ouvert car il est situé en limite d'emprise (fig.2c). Son diamètre a été évalué à 12 m, il mesure 1,20 m de largeur et est conservé sur 60 cm de profondeur. Un peu de céramique et de silex (probablement en position secondaire) ont été trouvés dans cette structure. Une datation sur charbon permet de situer le remplissage sommital de cet enclos à 2265 ± 30 soit dans un intervalle compris entre 396 (95,4 %) 207 cal BC, correspondant à la période de La Tène. La question de la contemporanéité de ces trois enclos est ouverte.

Au nord de l'emprise, les structures 94 et 95 correspondent à deux fosses circulaires fonctionnant ensemble, liées à des activités de chauffe. C'est surtout la seconde fosse, mesurant 1,10 m de diamètre et conservée sur un peu moins de 40 cm, qui livre de nombreux fragments de sole foyère, des charbons, ainsi qu'un abondant mobilier céramique. Une datation



a



c



b

Terres-De-Haute-Charente, La Péruse fig.2 : a : coupe stratigraphique dans le fossé 91 de l'enceinte néolithique (©paleotime) ; b : coupe stratigraphique dans la fosse en « Y » 75 (©paleotime) ; c : vue planimétrique de l'enclos n°141, 2d âge du Fer (©paleotime)

sur charbon attribue la fosse 95 au premier âge du Fer (2530±35 soit 795 (95,4 %) 544 cal BCE) ce que confirme l'étude du mobilier céramique.

Toujours au nord de l'emprise de fouille, contre la berme, une grande fosse dépotoir (ST4) de quasi 2 m de diamètre et conservée sur 80 cm de profondeur a livré un abondant mobilier céramique attribué au premier âge du Fer. L'étude céramique de ces deux structures semble attester de leur contemporanéité et situe le mobilier à l'étape moyenne du premier âge du Fer (Hallstatt D1).

■ L'Antiquité

Enfin, si des structures antiques parcellaires se situent sur la totalité de l'emprise, elles sont particulièrement concentrées dans la zone nord-ouest

de l'emprise de fouille. Il s'agit de plusieurs fossés, drains et probables fosses d'extraction d'argile, datés pour la plupart du Haut Empire entre le I^{er} et le IV^e siècle ap. J.-C., grâce au mobilier céramique. L'opération a permis par ailleurs de réfuter la présence d'un camp romain au sommet de la colline, hypothèse émise au début du siècle dernier (La Bastide 1925).

Recchia Quiniou Johanna

- La Bastide 1925
- Bastide (L. De La) : « Les camps de La Péruse », *Bulletin et mémoires de la Société archéologique et historique de la Charente*, p. XC-XCIV.
- Moutarde dir. 2019
- Moutarde B., Audé V., Dandurand G., Kerouanton I., Simon L., Véquaud B. : *Exideuil, La Péruse, Roumazières-Loubert, Suris, RN 141 - Phase 2*, rapport de diagnostic, Poitiers, Inrap, 2019, 416 p.

Moyen Âge,
Époque contemporaine

TOURRIERS 1 rue de la Perroquerie

Le projet de construction d'une maison individuelle dans le bourg a conduit à la réalisation d'un diagnostic. Le secteur est archéologiquement sensible, car



Tourriers, rue de la Perroquerie, les maçonneries F1.2 et F1.3 (cliché : Inrap)

l'emprise se trouve à proximité de l'ancien tracé de l'enceinte du château médiéval, ainsi que de la chapelle de l'ancien prieuré Saint-Hilaire.

L'opération s'est déroulée du 22 au 24 novembre 2021, sous la conduite de deux archéologues de l'INRAP. Trois tranchées furent réalisées à la pelle de 8 tonnes et deux d'entre elles ont livré des vestiges.

Ainsi, trois maçonneries et une probable carrière d'extraction de matériaux ont pu être dégagés lors de ce diagnostic.

Un lot de 32 tessons fut étudié par B. Véquaud (INRAP).

Des céramiques médiévales, probablement des XIII^e-XV^e siècles, ont été mises au jour dans les remblais de la tranchée 1, tandis que les céramiques provenant du creusement de la tranchée 3 datent du XIX^e siècle.

Martins David

Moyen Âge,
Période récente

TROIS-PALIS Place de l'Eglise, rue du Bourg

Cette intervention est liée au projet de réaménagement du centre bourg de la commune de Trois-Palis. Ce projet concerne plusieurs espaces distincts dont la place de l'église Notre-Dame qui est classée au titre des monuments historiques depuis le 12 juillet 1886. C'est dans ce cadre que la commune a fait une demande de diagnostic anticipé.

Ce diagnostic, concernant une emprise de 5 360 m², a été mené par trois agents de l'INRAP du 7 au 11 juin 2021. La prescription correspond en fait à quatre emprises de dimensions variables réparties sur la place de l'église et le long de la rue du Bourg. Ces quatre secteurs d'intervention ont été numérotés en allant du sud vers le nord. Huit sondages de dimen-

sions variables ont été effectués à l'aide d'une pelle hydraulique de 6 tonnes. Ils ont été répartis sur les quatre secteurs d'intervention en fonction de leurs spécificités et de leurs contraintes.

Les sondages effectués sur la place de l'église ont permis de mettre au jour de nombreuses sépultures dont les datations s'échelonnent vraisemblablement de la période médiévale au XIX^e siècle. Plusieurs niveaux de sépultures ont été perçus à des profondeurs variant de 1,60 m à 20 cm. Il s'agit tout aussi bien de sépultures en pleine terre qu'en coffre de pierre. Les vestiges d'un probable sarcophage ont également été perçus ainsi que des traces de cercueils en bois.

Pour une surface de sondage de 57 m², ce sont près de 30 sépultures, ou supposées sépultures, qui ont été observées sachant que les décapages ont, sauf de façon ponctuelle, été arrêtés dès l'apparition du premier niveau de sépultures. À l'exception de deux coffres, toutes ces sépultures sont installées selon une orientation est/ouest.

À l'exception de l'emprise concernant la place de l'église, une seule fosse non datée a été mise au jour. Aucun élément antérieur à la période médiévale n'a été perçu.

Montigny Adrien

Néolithique

TUSSON

Le Petit Dognon

(PCR : Monumentalismes et territoires au Néolithique entre Loire et Charente)

Le tumulus du Petit Dognon, situé sur la commune de Tusson en Charente fait partie d'un alignement de trois tumulus allongés (avec le Gros Dognon et le Vieux Breuil) complété à chaque extrémité par un monument sub-circulaire (Le Magnou et La Justice). Cette nécropole datant du Néolithique moyen est implantée sur une crête formée par des calcaires jurassiques.

Le monument et son voisinage ont fait l'objet de nombreuses investigations dans le cadre de deux Projets Collectifs de Recherche successifs coordonnés par V. Ard (UMR TRACES) : « Le Nord-Charente au Néolithique moyen et récent (4500-2900 av. J.-C.) : enceintes fossoyées, sépultures mégalithiques et territoire » puis « Monumentalismes et territoires au Néolithique entre Loire et Charente ».

Dans un premier temps, de nombreuses anomalies magnétiques ont été cartographiées aux abords du Petit Dognon par V. Mathé et A. Camus (UMR LIENSs), puis dans le cadre d'une campagne extensive par l'équipe de F. Lüth (DAI, Berlin). Des fouilles menées par V. Ard ont démontré qu'il s'agissait de carrières contemporaines du monument. Ces investigations ont été complétées en 2019 par un relevé topographique grâce à un LiDAR embarqué sur un drone (acquisition N. Poirier, traitement A. Laurent, UMR TRACES). La longueur du cairn est d'environ 80 m pour une hauteur maximale de près de 4 m. Sa largeur côté nord-est est de 20 m et de 17 m à son extrémité sud-ouest. Le monument est orienté nord-est/sud-ouest. Ces relevés montrent très clairement la tranchée du XIX^e siècle recoupant le monument. En 2020, sous la direction de P. Gouézin (UMR CReAAH), les deux coupes ont été redressés et étudiées, ainsi que le sol du chemin percé dans le cairn (Ard et al., 2020). Cette fouille a permis

non seulement de relever précisément la position du parement externe du monument, mais également de cartographier et de caractériser différentes unités au sein de la construction.

Suite à ces relevés, en 2021 nous avons souhaité effectuer deux sections de résistivité électrique subparallèles à la tranchée afin de comparer le signal géophysique aux relevés des structures. La première (PS1) mesure 45 m de long et la seconde (PS2), 41 m. Elles ont été positionnées de sorte à être orientées approximativement comme les parois de la tranchée, tout en évitant les nombreux arbres présents sur le monument. En plus de l'intérêt méthodologique d'une telle opération, ces résultats devaient permettre de documenter la partie du tumulus située au nord de la tranchée, et d'apporter des indications complémentaires sur l'hétérogénéité de la structure interne de la masse tumulaire.

Les deux sections électriques réalisées au travers du tumulus du Petit Dognon (2020 et 2021) ont mis en évidence plusieurs entités au sein du cairn qui ont en grande partie pu être interprétées grâce aux résultats des fouilles menées en 2020. Les sections électriques permettent visiblement de distinguer la masse tumulaire non remaniée de celle remaniée, mais aussi de localiser les matériaux ayant glissé en bas des flancs du monument. Les résultats obtenus sur ce tumulus vont pouvoir être exportés à d'autres, en vue de nouvelles investigations, mais aussi de réinterprétations de résultats déjà acquis, comme par exemple pour le Vieux Breuil et La Justice (Tusson).

Les prospections géophysiques de 2021 apportent deux autres résultats importants. D'une part, une masse très résistante pourrait correspondre à une

chambre funéraire située à une quinzaine de mètres de l'extrémité nord du monument. Cette indication est importante car il s'agit du premier indice permettant de localiser une des chambres funéraires de ce tumulus (en supposant que ce long monument en contienne d'autres). De nouvelles sections de résistivité pourraient être réalisées dans l'avenir afin de préciser ce résultat et éventuellement de rechercher d'autres structures de même nature, plus au sud. D'autre part, un autre résultat important est que ces sections de résistivité ne mettent pas en évidence de creusement au pied du monument. Ce résultat semble fiable côté est car une bande d'une quinzaine de mètres de large

a pu être investie. A l'ouest, la végétation n'a pas permis d'allonger les sections suffisamment loin du pied du tumulus pour pouvoir véritablement trancher la question. Cependant, les prospections magnétiques réalisées à quelques mètres à peine de l'extrémité ouest des sections électriques n'ont pas montré de larges carrières dans cette zone. Les carrières sont plus éloignées, à une dizaine de mètres pour les plus proches. Elles se présentent non pas comme de larges surfaces ouvertes, mais plutôt comme des segments de fossés constituant plusieurs alignements.

Notice établie d'après le rapport de Mathé Vivien

Néolithique, Protohistoire,
Antiquité

VAL-D'AUGE Bonneville, le Bras Melon

Découverte dans les années 1990 par J. Dassié, puis remise en lumière grâce aux travaux de prospection d'É. Bouchet (fig. 1), l'enceinte fossoyée du Bras Melon à Val-d'Auge est localisée à environ 25 km au nord-ouest d'Angoulême. Installé dans un fond de vallée, sur une très légère butte bordant le ruisseau du Sauvage, un petit affluent de la Charente, le site couvre une superficie d'environ 3 ha. Environ la moitié de cette surface a fait l'objet d'une campagne de prospection géophysique au cours du printemps 2018. Parallèlement, des sondages manuels réalisés la même année suite à l'entretien de tranchées de drainage ont permis d'attribuer la fondation de cette enceinte au Néolithique récent et de dater l'une de ses phases de fonctionnement de l'âge du Bronze ancien (Ard dir., 2019 ; Maitay et al., 2022).

L'installation d'une occupation de l'âge du Bronze dans une zone basse et humide, et à l'emplacement d'une enceinte à fossés multiples très certainement abandonnée depuis de nombreuses générations, soulève de nombreuses questions qui ont motivé la poursuite des recherches sur ce site et la réalisation d'une nouvelle intervention sur le terrain.

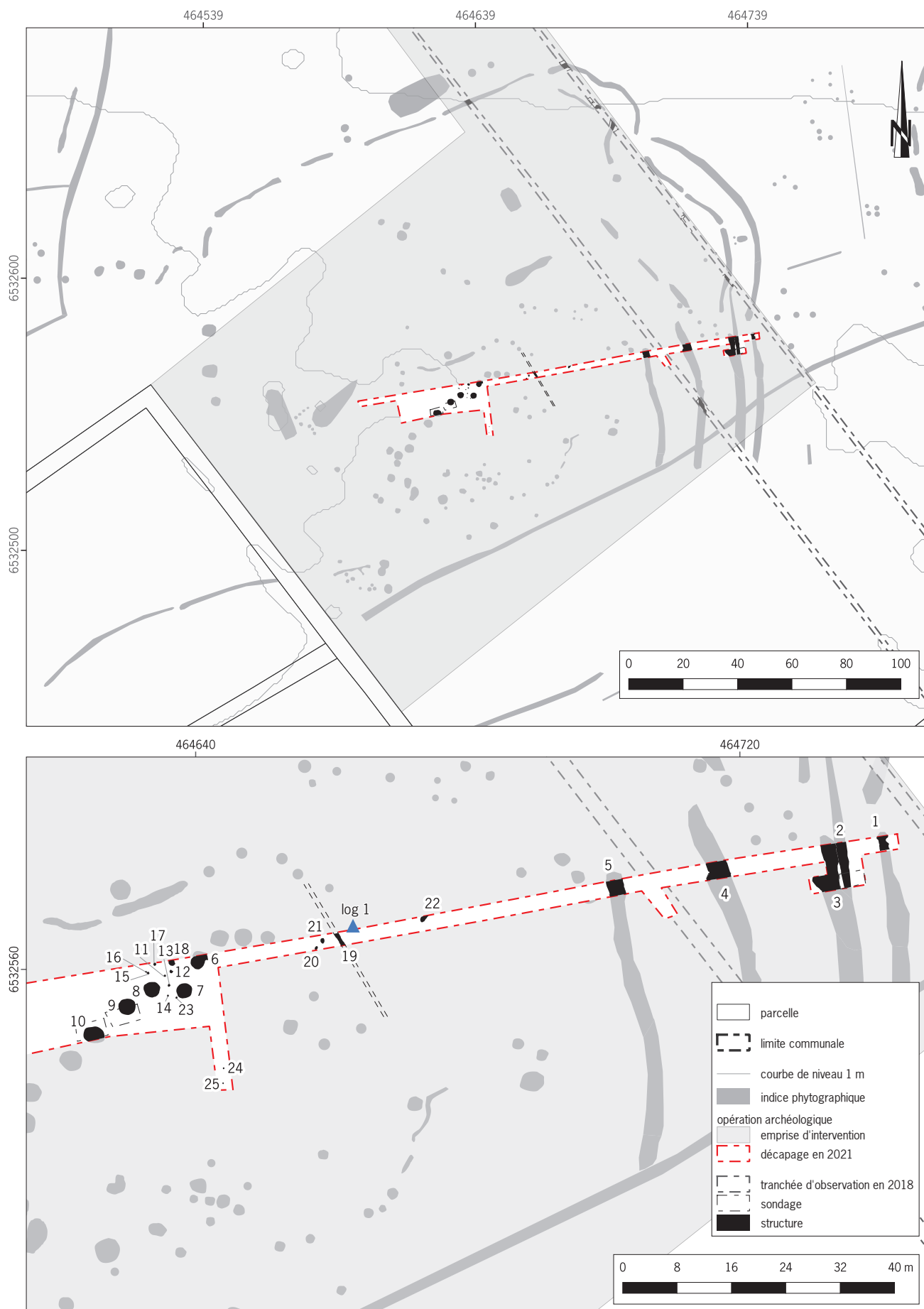
L'opération de sondage s'est déroulée du 2 au 7 août 2021 et a mobilisé une équipe de sept personnes, la plupart bénévoles. Portée par le PCR « Monumentalismes et territoires au Néolithique entre Loire et Charente » et l'ANR MONUMEN coordonnée par V. Ard, elle a bénéficié du concours de l'INRAP. Le projet a également profité du soutien scientifique et financier du service régional de l'Archéologie de Nouvelle-Aquitaine (site de Poitiers). L'ouverture d'un



Val-d'Auge, Bras-Melon, figure 1 : Vue aérienne oblique de l'enceinte de Bras Melon (cliché : É. Bouchet, mai 2011, cliché en direction du sud).



Val-d'Auge, Bras-Melon, figure 2 : Vue aérienne oblique du sondage (cliché : A. Laurent et H. Vitté, août 2021, cliché en direction du nord-est).



Val-d'Auge, Bras-Melon, figure 3 : Emprise de la fouille et localisation des structures archéologiques, toutes périodes confondues (relevés de terrain A. Laurent et H. Vitté, cartographie et infographie B. Moutarde).

nouveau sondage avait pour principaux objectifs de préciser la chronologie et le fonctionnement des fossés de l'enceinte, d'évaluer stratigraphiquement et de qualifier les grandes taches circulaires repérées par photographie aérienne à l'intérieur de l'enceinte, et de mettre au jour d'éventuelles structures participant à l'architecture de bâtiments de terre et de bois. Outre l'étude des différents types de mobilier, les efforts se sont concentrés sur l'obtention et l'analyse de données géoarchéologiques et sur la réalisation de plusieurs datations de charbons de bois par le radiocarbone.

Le sondage a pris la forme d'une grande tranchée (150 x 2 m) et d'une fenêtre d'environ 380 m², portant la surface ouverte à un peu plus de 1 000 m² (Maitay dir., 2022). Le réseau fossoyé de l'enceinte a ainsi été intégralement recoupé, perpendiculairement à son axe, et fouillé manuellement. À l'issue de l'opération, 25 structures archéologiques ont finalement pu être étudiées.

Les résultats obtenus confirment et précisent les données acquises les années précédentes. L'habitat néolithique est protégé derrière un système de quatre fossés parallèles, certainement doublés de talus de terre aujourd'hui arasés. Ces fossés, qui mesurent jusqu'à 1 m de profondeur et plus de 4 m de largeur, sont interrompus par des systèmes d'entrées parfois complexes. Le fossé externe de l'enceinte, rectiligne, est daté entre 3244 et 3102 av. J.-C. Le second fossé, daté entre 3379 et 3323 av. J.-C., est localisé à environ 6,5 m à l'ouest du fossé externe et suit une orientation parallèle à celui-ci. Le petit corpus céramique, dominé par des vases à fond plat non décorés, renvoient aux productions du groupe du Seuil du Poitou. Avec des dimensions nettement supérieures à celles des autres fossés, le troisième fossé est le plus puissant de l'enceinte néolithique. Les vestiges mobiliers y sont peu nombreux, ce que compensent les résultats d'une datation par le radiocarbone (3247 à 3101 av. J.-C.). Les 41 fragments de céramique néolithique provenant du comblement du quatrième fossé sont tous issus de la dernière étape de colmatage et s'apparentent aux productions recueillies dans les autres fossés.

L'étude de la morphologie et de la dynamique de comblement de ces fossés laisse entrevoir deux principales phases de remplissage : une première, stratifiée et progressive des fossés ouverts, en lien probablement avec l'abandon du site néolithique, suivi d'un recreusement partiel, lui-même comblé par un remplissage relativement homogène et non stratifié. Le mobilier céramique et lithique, bien qu'indigent et inégalement conservé, s'accorde parfaitement avec une datation au Néolithique récent II.

Deux grandes fosses circulaires repérées à l'intérieur de l'enceinte ont également pu être décapées et étudiées par sondage mécanique. Ces fosses participent à une file de structures similaires formant un arc-de-cercle de

près de 70 m de longueur et couvrant une superficie d'environ 200 m². Aucun mobilier non périssable n'a pu être mis en évidence dans leur comblement, si ce n'est un minuscule fragment de vase de forme indéterminée. Les observations géomorphologiques n'excluent pas un fonctionnement contemporain de celui des fossés de l'enceinte.

D'autres structures, de plus petite taille, ont également été fouillées en périphérie de ces grandes fosses. Certaines ont pu participer à des architectures de terre et de bois dont les plans n'ont pu être mis en évidence.

Une dernière phase d'occupation du site est représentée par une structure linéaire recoupant la bordure orientale de l'un des fossés internes de l'enceinte néolithique. Le mobilier céramique reflète une occupation des lieux entre l'époque augusto-tibérienne et le Haut-Empire.

Si l'acquisition de nouvelles données sur l'enceinte néolithique s'est avérée très satisfaisante, force est de constater que nos espoirs concernant l'occupation de l'âge du Bronze ont été quelque peu douchés ! Aucun élément céramique du Bronze ancien n'a été assurément mis en évidence dans le comblement des fossés de l'enceinte, qui semblent bien, à l'emplacement du sondage, être définitivement, et logiquement, colmatés au début du second millénaire avant J.-C. L'opération de 2021 a néanmoins permis la découverte d'une structure se poursuivant hors des limites du sondage, dont le comblement intervient entre 1775 et 1623 av. J.-C., soit à l'âge du Bronze ancien 2. La découverte de quelques tessons du début de l'âge du Bronze dans le comblement de probables fosses et trous de poteaux confirme par ailleurs la réutilisation du site du Bras Melon par les populations de l'âge du Bronze ancien.

Maitay Christophe

- Ard dir., 2019
- Ard V. Dir., Bedault L., Legrand V., Maitay C., Onfray M., Pénicaud J. Et Poncet D. : « Sondage 2018 de l'enceinte de Bras Melon à Bonneville. » In : ARD V. dir., *Monumentalismes et territoires au Néolithique entre Loire et Charente. Formes et environnements des mégalithes et des enceintes. Projet Collectif de Recherche (2016-2018), rapport final 2018*. UMR 5608 TRACES, DRAC-SRA Nouvelle-Aquitaine, Toulouse et Bordeaux, 2019, p. 86-111 et pl. 6 à 21.
- Maitay et al., 2022
- Maitay C., Ard V., Bouchet É., Bruniaux G., Dandurand G., Legrand V., Mathé V. Et Pénicaud J. : « Bras Melon à Bonneville, en Charente : un cas de réoccupation d'enceinte fossoyée néolithique par les populations de l'âge du Bronze. » In : Ard V., Boulestin B., Boulud S., Kerouanton I., Maitay C., Mélin M. Et Nordez M. éd., *À l'ouest sans perdre le nord : liber amicorum José Gomez de Soto*. Chauvigny, Association des publications chauvinoises (Mémoire, LVII), p. 77-95.
- Maitay dir., 2022
- Maitay C. dir., avec les contributions de Ard V., Baudry A., Dandurand G., Fouéré P., Larmignat B., Laurent A., Moutarde B. Et Vitté H. : *L'enceinte néolithique et l'occupation de l'âge du Bronze ancien du Bras Melon à Val-d'Auge (Charente)*. Rapport de sondage (campagne 2021), travaux du PCR Monumentalisme et territoires au Néolithique entre Loire et Charente et de l'ANR MONUMEN, SRA de Nouvelle-Aquitaine, 2022, 123 p.

YVIERS 34 route de la Plaine, la Couaille

Le projet de construction d'une maison individuelle a entraîné la réalisation d'un diagnostic archéologique, prescrit par le service régional de l'Archéologie de Nouvelle-Aquitaine.

Le futur aménagement est localisé dans un secteur archéologiquement méconnu, situé à la sortie sud-est du village, le long de la route départementale RD134. Correspondant à la parcelle 10 de la section cadastrale ZD, l'emprise représentait une surface de 2 850 m².

L'intervention a témoigné de faibles indices archéologiques, associés au Haut-Empire et plus précisément au début du I^{er} siècle de notre ère. Ces derniers sont exclusivement représentés par trois fossés, dont il ne reste que le fond du creusement. Localisée sur le versant d'un vallon sec, l'emprise présente un dénivelé négatif vers le sud et le sud-ouest. Etablis perpendiculairement à l'axe de la pente, les

fossés suivent une orientation nord-ouest/sud-est et ouest/est. Ces structures pourraient matérialiser des limites parcellaires antiques. Le fait que leurs comblements comportent tous quelques scories incite également à envisager l'existence d'activités métallurgiques pratiquées dans un environnement proche. Bénéficiant de gisements de fer, ce territoire a, semble-t-il, présenté un attrait majeur en terme d'exploitation à la période romaine, favorisant ainsi le développement des implantations humaines tirant profit de ces richesses. Au nord du bourg, la découverte récente d'un quartier d'artisans potiers gaulois puis de forgerons gallo-romains a attesté de l'existence d'une agglomération, occupée entre la fin du III^e siècle avant notre ère et le début du II^e siècle de notre ère.

Leconte Sonia

YVIERS 3 route du Rassat

L'opération de fouille archéologique s'est déroulée entre le 22 février et le 14 juin 2021 sur une superficie totale de 4 419 m² et fait suite au dépôt d'un permis de construire de maison individuelle.

L'agglomération d'Yviers se place au centre d'un triangle Pons/Angoulême/La Curade, à environ 40 km de chacun de ces grands sites occupés au cours de l'âge du Fer et à une vingtaine de kilomètres au nord du site de Lacoste (Mouliets-et-Villemartin).

L'emprise est située sur le versant nord d'une petite ligne de crête au nord du village actuel d'Yviers. La parcelle est dominée au sud-est par une colline correspondant à un point topographique remarquable dans le paysage (butte témoin), potentiellement occupée à l'âge du Fer.

La fouille a permis la découverte de plus de 1600 structures en creux correspondant à l'occupation d'un quartier artisanal divisé dans l'emprise en au moins trois îlots de 25 à 30 m de largeur, séparés par des rues ou des palissades.

Les niveaux de circulation, bien conservés, correspondent à des couches de petites pierres calibrées compactées recouvertes de limon brun organique lié à leur utilisation et de couches de recharge correspondant à des déchets de forge. Au nord et au sud, ces niveaux de circulation sont encaissés dans le sol naturel. Ils sont régulièrement délimités par des

tranchées de fondation de parois et de palissade, notamment le long de l'axe est/ouest.

Les bâtiments correspondent à des édifices sur poteaux plantés ou délimités par des tranchées de fondation continues. Au sud, un des bâtiments avec sol en calcaire damé est délimité par un solin destiné à la mise en place d'une sablière basse. Au nord, un angle de mur lié à la terre indique la présence de construction en dur à la fin de l'occupation, probablement au cours du II^e siècle de notre ère. Plusieurs fosses ont en outre livré des restes de parois en torchis qui vont permettre de préciser l'architecture de ces édifices en terre et bois.

Quelques fosses quadrangulaires, majoritairement associées à du mobilier d'époque romaine, correspondent probablement à des petits celliers.

Les structures en creux apparaissent très nettement dans le substrat calcaire dans les deux tiers occidentaux de l'emprise. En revanche, à l'est, une dépression d'un peu plus d'un mètre de profondeur est comblée par différentes couches sédimentaires limoneuses à argileuses correspondant à plusieurs niveaux d'occupations (remblais, recharges de rues, fosses et trous de poteau).

Dès la phase ancienne de l'agglomération (III^e siècle av. n. è.), l'espace est occupé par des artisans potiers. Treize fours ont été identifiés. Ils présentent pour la plupart un très bon état de conservation permettant de

retracer l'évolution de ces structures entre le III^e siècle et le I^{er} siècle avant notre ère. Ainsi, les modèles les plus anciens se caractérisent par la présence de deux murets de soutènement de la sole construits en pierre et en terre et complétés par des rayons fusiformes en terre. En revanche, dans les fours les plus récents, le soutien de la sole est en réserve dans le substrat et les rayons sont en pierre.

À la fin de l'âge du Fer et au début de la période romaine, plusieurs ateliers de forgerons s'installent dans le quartier. 650 kg de déchets de métallurgie ont ainsi été recueillis. Une partie de ces déchets indique la présence d'atelier de réduction à proximité (389 kg de scories). L'atelier de forge le mieux conservé, riche en battitures, situé au sud, le long de la rue est/ouest, a fait l'objet d'une fouille fine avec prélèvement systématique par carré de 0,5 m de côté permettant de visualiser les différentes zones de travail au sein de l'atelier. Il convient de souligner également la présence de nombreuses chutes de barre correspondant aux lingots de fer travaillés dans les ateliers.

Enfin, un creuset, découvert dans le comblement d'une des fosses de travail d'un four de potier et la présence récurrente de tôle en alliage cuivreux sur l'emprise de la fouille témoignent également du travail des alliages base cuivre dans ce quartier dès le début de l'occupation.

L'alimentation en eau de l'agglomération était assurée au cours de l'âge du Fer par des puits de section carrée creusés à 3-4 m de profondeur. En revanche, à la période romaine, plusieurs puits

atteignent des profondeurs de l'ordre de 13 à 15 m. Deux puits ont pu être fouillés par la CISAP (cellule puits de l'INRAP), les autres ayant uniquement fait l'objet de carottages pour des prélèvements en vue d'analyses carpologiques. Si le puisard de la fin de La Tène n'a livré que peu de mobilier, en revanche le puits de la période romaine a permis de recueillir plusieurs objets ou fragments d'objet en matières organiques parmi lesquels quelques chutes de cuir et environ 600 fragments de bois dont plusieurs éléments travaillés (poteau équerri, piquet, éléments de seau(x), élément de machinerie). Parmi les bois bruts découverts, quelques fragments de ceps de vigne sont à mettre en relation avec des vestiges de plantation mis au jour dans le bas du site au nord. Il s'agit de la première attestation d'un vignoble dans ce secteur pour la période romaine. Du mobilier métallique était également associé au comblement : jeton en plomb, monnaie, clavette de roue de char, clous de chaussure, clous de menuiserie...

■ **Le mobilier et la faune**

Le substrat calcaire est à l'origine d'une bonne conservation du mobilier métallique et de la faune. Le site a livré une quantité importante de mobilier céramique (172 caisses) qu'il faut désormais inventorier et étudier. Le mobilier métallique est également abondant : on compte une trentaine de fibules, vingt monnaies, de nombreux éléments de véhicules à roue (clavette, moyeu), des attaches de ceinture en bronze, de la parure en verre (perles et bracelets), du petit



Yviers, route du Rassat, vue de la fouille

outillage, de nombreux clous. Le mobilier lithique est illustré par un grand nombre de fragments de meule, réutilisés en piédroit pour renforcer les alandiers des fours de potiers.

Enfin, le site a livré 139 kg d'os d'animaux sauvages (notamment cervidés) et domestiques. Quelques restes humains (fragments de crâne, mandibule, os longs) sont également à signaler et posent la question de leur présence en contexte d'agglomération.

■ **Conclusion**

La découverte de cette nouvelle agglomération de la fin de la période gauloise vient compléter le corpus des agglomérations ouvertes à vocation artisanale déjà étudiées dans le quart-sud-ouest de la France. Les études réalisées (étude des bois) et en cours de réalisation (entomologie) ou à réaliser (carpologie, anthracologie, archéozoologie) permettront de préciser

l'environnement du site entre le III^e s. av. n. è. et le II^e s. de n. è.

Les études sur le matériel de forge apporteront sans nul doute des éléments sur l'origine de la matière première et sur les différentes étapes de fabrication des objets en fer sur l'agglomération.

La découverte d'un sol d'atelier bien conservé permettra également de mieux comprendre l'organisation de ces espaces artisanaux à la fin de La Tène.

Enfin, cette fouille offre une opportunité unique d'observer l'évolution des structures artisanales liées à la production potière et éventuellement à sa diffusion dans cette région entre le III^e siècle et le I^{er} siècle av. n. è.

Maguer Patrick

NOUVELLE-AQUITAINE CHARENTE

BILAN SCIENTIFIQUE

Opération communale et intercommunale

2 0 2 1

N°						N°	P°
207290	RUFFECOIS et ANGOUMOIS	Karst et archéologie en Charente : de l'analyse spatiale à la prospection géophysique	DANDURAND Grégory	INRAP	PTH		75

Karst et archéologie en Charente (Ruffecois-Angoumois) : de l'analyse spatiale à la prospection géophysique

Les découvertes archéologiques récentes dans les grottes de Vilhonneur (Boulestin et *al.*, 2006) ou encore de Saint-Projet (Dandurand et *al.*, 2022) montrent que le karst charentais se révèle, d'année en année, plus riche d'un potentiel archéologique dont on a probablement sous-estimé l'importance. Le karst de La Rochefoucauld, qui se développe dans les calcaires du Jurassique, est relativement bien connu des géologues, des géomorphologues, des hydrogéologues et des spéléologues. Mais bien que ce vaste causse plus ou moins dégradé de plus 500 km², qui alimente la deuxième résurgence de France, les sources de la Touvre, ait fait l'objet de travaux d'investigation et de prospection archéologique, certains secteurs restent encore mal connus ou méconnus, notamment dans sa partie septentrionale.

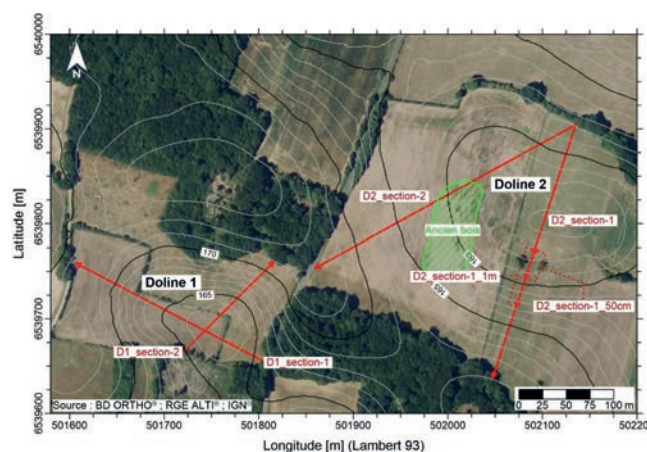
Depuis un peu plus d'une dizaine d'années, une partie de notre activité de recherche a été consacrée à l'étude de l'histoire géomorphologique du karst de La Rochefoucauld (Dandurand, 2011). Nous prospectons sur les bas plateaux karstiques de l'Angoumois et du Ruffecois à la recherche de nouvelles cavités encore inexplorées, qui pourraient potentiellement contenir des vestiges archéologiques. Un travail de cartographie détaillée des formes et formations superficielles a été mené, le but étant de préciser les rythmes d'évolution des paysages. Après une reconnaissance pédestre (Danielle Doucet, association de recherche spéléologique de La Rochefoucauld ; Frédéric Jadeau, association MégaNéo) de l'ensemble du secteur étudié, il nous est vite apparu que l'histoire géomorphologique de ce secteur septentrional était conforme à ce que nous avons compris ailleurs : les versants calcaires ont connu un fort décapage et l'essentiel de l'enregistrement sédimentaire se trouve dans les dolines ou de petites paléo-cavités. Les vestiges archéologiques ont donc subi la même dynamique. Hormis les structures particulières (fosses, dolmen, tumulus, etc.), la plus grande partie des vestiges est conservée dans des structures karstiques en creux et sont soit en place, soit remaniés au sein de leurs dépôts.

Le secteur nord du bassin karstique de La Rochefoucauld présente un intérêt très particulier. Ce secteur est recouvert pour l'essentiel par une épaisse couverture sédimentaire polygénique d'argiles de décalcification rouge à silex plus ou moins colluvionnée. Pourtant, sous cette couverture se développe un cryptokarst dont l'histoire géologique et géomorphologique pourrait avoir favorisé le piégeage et la préservation différentielle de vestiges archéologiques anciens dans de bonnes conditions. La surface topographique de la zone qui s'étend au

nord de la forêt de Chasseneuil-sur-Bonnieure, entre Saint-Mary, Cellefrouin et Saint-Claud, est taradée par une très forte densité de dolines, relativement profondes et de taille variable, qui sont autant d'indices d'une cryptocorrosion et d'un soutirage encore actif. Le recul de la couverture sédimentaire par érosion régressive en lien avec l'incision et l'encaissement du réseau hydrographique au cours du Quaternaire, associé à la migration progressive vers l'est du front de karstification, constituent des paramètres géomorphologiques intéressants quant à l'accessibilité des potentiels vestiges et à leur conservation. La couverture n'est pas trop épaisse pour pouvoir grâce à certaines méthodes de prospection (géophysique) les repérer, mais aussi pas trop fine pour que l'érosion



Karst et archéologie en Charente fig. 1 : Mobilier lithique (13 pièces) issu d'un ramassage de surface sur le site des Recloux (doline 2) de la commune de Grand-Madieu. Ces pièces en silex sont probablement extraites des formations d'argiles à silex issues de l'altération au Tertiaire du substrat calcaire dolomitique du Bajocien/Bathonien riche en rognons de silex et de chailles. Le mobilier est assez mal conservé, parfois brûlé (3 pièces) et/ou patiné, rendant délicat, voire incertain, la détermination. Le peu de mobilier lithique ne contient malheureusement pas d'éléments caractéristiques permettant une attribution chronologique plus précise que la Protohistoire ancienne s.l. (cliché : G. Dandurand / Inrap).

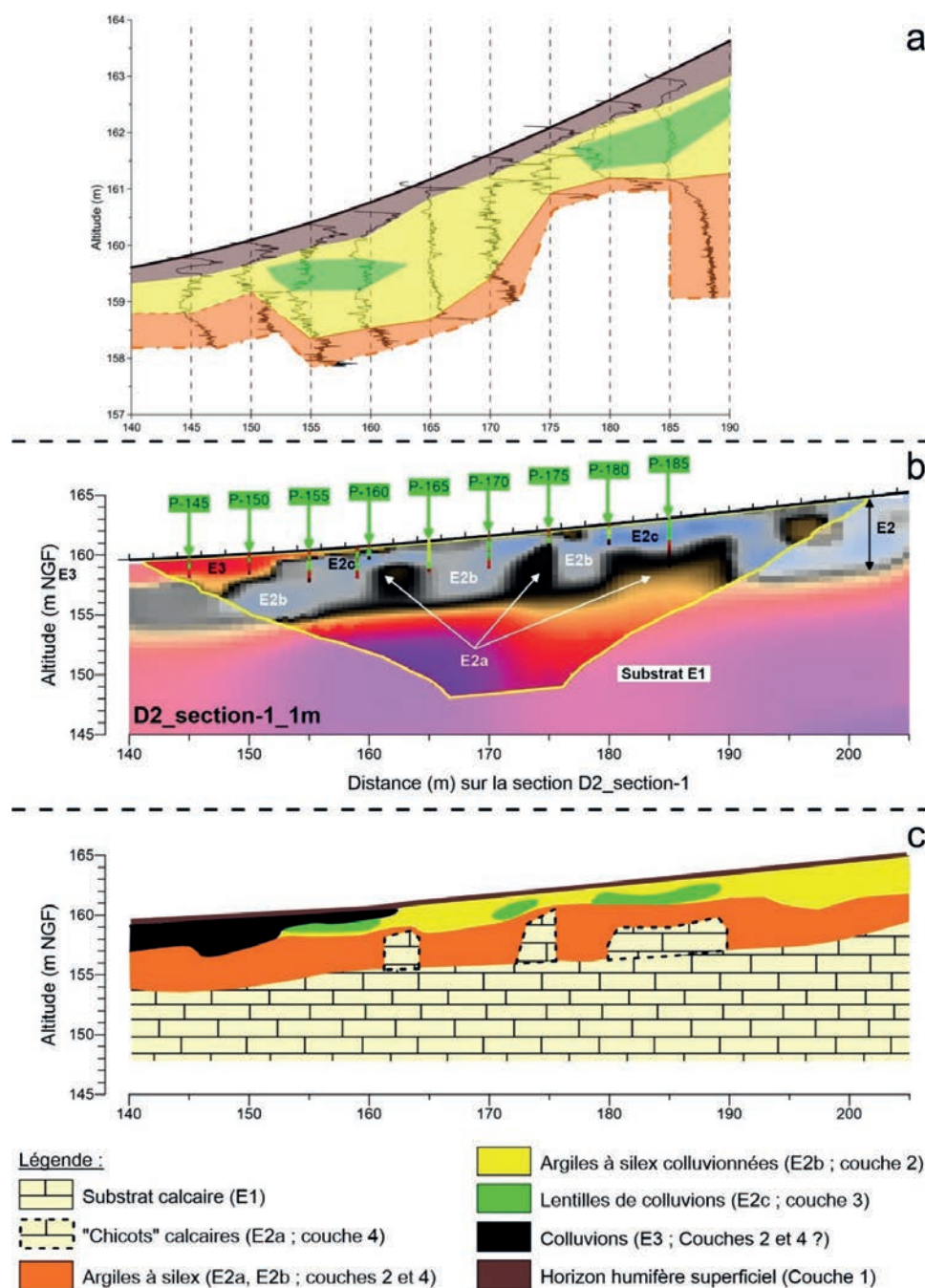


Karst et archéologie en Charente fig. 2 : Orthophotographie des lieux-dits de la Combeauby (Doline 1) et des Recloux (Doline 2) avec la topographie du site. Localisation de l'implantation des prospections géophysiques correspondant aux 6 sections de résistivité électrique (relevé photogrammétrique : A. Laurent ; DAO : G. Bruniaux).

n'ait pas encore totalement dégradé ou remanié les vestiges archéologiques qui pourraient potentiellement y être piégés.

Le but de ce projet est donc de prospector une nouvelle zone peu explorée, où les « potentiels archéologiques » sont élevés et susceptibles de compléter nos connaissances sur les premières occupations de la région. Ce projet a pour objectif de tester de nouvelles méthodes de cartographie et de géophysique (Valois, 2011 ; Simon, 2012 ; Hulin, 2016) pour rechercher et caractériser les zones potentielles de conservations des vestiges archéologiques dans un secteur méconnu.

Pour pallier les difficultés d'observation sous couvert forestier dans un contexte géomorphologique peu différencié, une analyse spatiale quantitative a été menée en collaboration avec le responsable du Master de géostatistique de l'Université Paris 8, Thierry Feuillet (UMR 6266 IDEES de Caen). Il s'agit de prédéfinir en amont les variables potentiellement prédictives de la présence de vestiges piégés dans des conditions géomorphologiques favorables à leur préservation (pentes, épaisseur de la couverture sédimentaire, altitude, distance maximale par rapport à un cours d'eau, densité des vestiges archéologiques à partir de la base de données Patriarche, densité du



Karst et archéologie en Charente fig. 3 : Interprétation croisée entre les sections de résistivité électrique et les essais pénétrométriques sur la doline des Recloux au Grand-Madiou (Charente). a) Interprétation stratigraphique des pénétrogrammes. b) Interprétation de la section de résistivité D2_section-1_1m. c) Proposition d'un modèle stratigraphique des formations superficielles de la section D2_section-1 (levés et DAO : G. Bruniaux).

couvert forestier...) afin de contraindre au maximum les zones à prospector. Ces variables ont servi à alimenter un modèle statistique (régression de Poisson géographiquement pondérée), issu de deux travaux de Master 2, nous permettant d'établir une cartographie détaillée de « susceptibilité archéologique », c'est-à-dire une carte des secteurs clés au sein desquels la probabilité de trouver des vestiges archéologiques est élevée (Lamelas et al., 2008).

À partir de cette cartographie prédictive des potentiels archéologiques et du mobilier lithique récolté en surface au cours des prospections pédestres (cf. fig. 1), nous avons sélectionné deux dolines sur la commune de Grand-Madieu (cf. fig. 2), situées aux lieux-dits de la Combeauby et des Recloux, au sein desquelles des profils géophysiques ont été réalisés par Guillaume Bruniaux (UMR 7266 LIENSs de La Rochelle), dans le but de valider ou d'invalidier notre modèle prédictif. Afin d'évaluer l'épaisseur des formations superficielles (altérites et colluvions), la nature et la géométrie de la stratigraphie de ces dépôts et d'affiner ainsi notre modèle prédictif, des mesures et relevés de résistivité électrique et des essais pénétrométriques ont été réalisés. Le relevé orthophotogrammétrique par drone par Antoine Laurent (UMR 5608 TRACES, UMR 5505 IRIT, Toulouse) a permis le positionnement et le recalage altimétrique des profils géophysiques.

Les sections de résistivité électrique, réalisées avec un écartement inter-électrodes de 2 m, ont montré leur efficacité pour mettre en évidence les formations superficielles développées sur le substrat calcaire sur les deux dolines (cf. fig. 3). La réalisation d'une section de résistivité avec un écartement inter-électrodes de 1 m sur une portion de section à plus grand écartement s'est montrée efficace pour estimer plus en détails la stratigraphie de ces formations superficielles qui se développe ponctuellement sur environ 5 m d'épaisseur. L'identification de cette stratigraphie est complétée avec les essais pénétrométriques dont les pénétrogrammes permettent de détecter les moindres variations lithologiques entre ces différentes couches sédimentaires. Cette stratigraphie est principalement composée par des argiles à silex et 3 couches de colluvions sur une épaisseur d'environ 2 m.

Ainsi, les dolines fonctionnent donc bien comme des pièges sédimentaires. Concernant la recherche de vestiges archéologiques, l'identification d'une importante phase d'érosion sur le reste du plateau et les points hauts peut sembler rédhibitoire pour la découverte de sites. Cependant, la confrontation de la carte de potentiels archéologiques et des résultats issus des profils géophysiques montre qu'en dépit d'une importante érosion, il reste encore de nombreux sites à investiguer. Ils sont pour l'essentiel associés à des dépôts (potentiellement des paléosols) préservés de manière différentielle dans des dépressions karstiques du substrat crétacé altéré. Les conditions

de préservations sont relativement bonnes et les troncatures sont certainement moins importantes que sur les versants. En effet, la tendance générale à la sédimentation et au colmatage des dolines permet une fossilisation des vestiges, le plus souvent sous des colluvions dont la mise en place est peu destructrice. Le revers de cette sédimentogenèse active est que la recherche de vestiges implique de traverser une forte épaisseur de sédiments et donc de mettre en œuvre des sondages profonds de plusieurs mètres, jusqu'à la formation argileuse à silex qui constitue la base de la séquence.

Si cette approche de terrain couplée à l'analyse spatiale et géophysique n'a guère pu être complétée par la réalisation de quelques sondages mécaniques de contrôle, l'objectif de ce projet est néanmoins atteint dans la mesure où il a permis de valider et de proposer un modèle exportable qui devrait par la suite faciliter les opérations d'archéologie préventive dans ce type de contexte.

Au-delà, ce projet, qui n'a pas uniquement pour ambition d'identifier de nouveaux sites charentais, offre aussi la possibilité de démontrer que la notion de site, ou d'occupation, est une perception biaisée par les conditions taphonomiques. Les différentes zones de vestiges correspondent en partie à des contextes géomorphologiques très favorables à leur préservation. Partout ailleurs, l'érosion ou la sédimentation en ont très certainement effacé les traces.

Dandurand Grégory

- Boulestin et al., 2006
- Boulestin B., Debenath A., Gomez De Soto J., Tournepiche J.-F. : « Une nouvelle grotte ornée en Charente : l'aven du Charnier à Vilhonneur. Historique d'une découverte. » *Bulletin de la Société préhistorique française*, tome 103, n°1, p. 172-174, 2006.
- Dandurand, 2011
- Dandurand G. : *Cavités et remplissage de la nappe karstique de Charente (bassin de la Touvre, La Rochefoucauld) : spéléogenèse par fantômisatation, archives pléistocène et holocène, rôle de l'effet de site*. Thèse de l'Université Bordeaux III, 365 p, 2011.
- Dandurand et al.,
- Dandurand G., Kerouanton I., Maitay M., Bruxelles B., Fourvel J.-B., Doucet D. et al. : « Le Trou de la Licorne à La Rochefoucauld-en-Angoumois (Charente, Nouvelle-Aquitaine). » *Bulletin de la Société préhistorique française*, tome 119, 2, p. 332-336, 2022.
- Hulin, 2016
- Hulin G. : *L'application de la géophysique sur le canal Seine-Nord Europe*. Archéopages, hors-série, 4. Traversée des territoires. Inrap, Paris, p. 101-105, 2016.
- Lamelas et al., 2008
- Lamelas M. T., Marinoni O., Hoppe A., De La Riva J. : «Doline probability map using logistic regression and GIS technology in the central Ebro Basin (Spain).» *Environ. Geol.*, 54, p. 963-977, 2008.
- Simon, 2012
- Simon F.-X. : *L'apport de l'outil géophysique pour la reconnaissance et la caractérisation des sites en archéologie préventive, méthodes et perspectives : exemples en Alsace*. Thèse de l'Université Pierre et Marie Curie (Paris 6), 312 p, 2012.
- Valois, 2011
- Valois R. : *Caractérisation structurale de morphologies karstiques superficielles et suivi temporel de l'infiltration à l'aide des méthodes électriques et sismiques*. Thèse de l'Université Pierre et Marie Curie (Paris 6), 240 p, 2011.